

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE  
**LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA  
EN VISITE DE TRAVAIL ET D'INSPECTION EN  
6<sup>E</sup> RÉGION MILITAIRE**

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), effectue, à partir de mardi, une visite de travail et d'inspection en 6<sup>e</sup> Région militaire, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.



P.16

# ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mercredi 19 Chawwal - 8 Avril 2026 - N° 1279 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

TENSIONS PERSISTANTES  
AU MOYEN-ORIENT

## APPELS À LA DÉSESCALADE FACE AUX RISQUES HUMANITAIRES ET ÉCONOMIQUES



Au Moyen-Orient, la montée des affrontements armés se poursuivait hier mardi pour le 39<sup>e</sup> jour d'affilée, rythmée par des échanges de tirs et des raids aériens entre les protagonistes, accompagnés d'attaques visant des infrastructures essentielles. Cette situation continue d'alimenter une profonde inquiétude au sein de la communauté internationale, qui intensifie ses appels en faveur d'un règlement rapide et pacifique de la crise.

P.7

SELON UNE ENQUÊTE DE  
LA GARDE CIVILE  
ESPAGNOLE

## LA MARINE MAROCAINE COLLABORE AVEC DES TRAFIQUANTS POUR INTRODUIRE DU HASCHICH EN ESPAGNE

Des membres de la marine marocaine ont collaboré avec des trafiquants de drogue pour faire passer clandestinement des ballots de haschich en Espagne, ont rapporté mardi des médias espagnols, reprenant les conclusions d'une enquête menée par la Garde civile espagnole.

P.7

ALGÉRIE-MAURITANIE

## LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LE PREMIER MINISTRE MAURITANIEN



P.3

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi, le Premier ministre de la République islamique de Mauritanie, M. Mokhtar Ould Diay, et la délégation qui l'accompagne. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet de la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba, et de l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, M. Amine Sid.

20<sup>E</sup> SESSION DE LA GRANDE COMMISSION MIXTE ALGÉRO-MAURITANIENNE DE COOPÉRATION

## CLÔTURE DES TRAVAUX HIER APRÈS-MIDI

Dans une déclaration à la presse, M. Ghrieb a indiqué que cette session s'est déroulée dans une "atmosphère fraternelle marquée par une parfaite harmonie, reflétant la volonté commune de hisser la coopération bilatérale aux plus hauts niveaux de partenariat, ainsi que la ferme ambition d'atteindre l'intégration stratégique complémentaire".

P.4

## CONSEIL DE LA NATION

# SAYOUD PRÉSENTE LE PROJET DE LOI SUR LES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

**Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présenté, mardi, devant la commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial au Conseil de la nation, un exposé sur le projet de loi fixant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir au Parlement.**

Lors de la séance de présentation qui s'est déroulée en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, M. Sayoud a souligné que ce projet s'inscrit dans le cadre "des efforts visant à soutenir le système législatif électoral, en parachèvement des processus de réforme politique et administrative initié par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

Ce projet constitue "la base fondamentale" pour fixer les circonscriptions administratives et répartir les sièges pour garantir "une représentation électorale effective et équilibrée qui consacre les garanties constitutionnelles concernant le principe d'égalité entre les citoyens et renforcer l'équité dans la présence politique au sein des institutions législatives", a-t-il souligné.

Il vise également à asseoir les fondements d'un système démocratique qui "assure le cadre nécessaire pour adapter la représentation politique avec la diversité géographique et la composante sociale" du pays, en sus de "garantir une répartition juste au sein de l'APN et du Conseil de la nation sans marginaliser aucune circonscription électorale".

Le texte de loi s'inscrit dans le cadre d'"une vision de réforme intégrée" s'appuyant sur des évolutions fondamentales, consistent en l'"actualisation de la base démographique adoptée pour chaque wilaya conformément aux données officielles issues du Recensement général de la population et de l'habitat de l'année 2022, ainsi qu'en la révision de la base de calcul pour la répartition des sièges, parallèlement à la création de 11 nouvelles wilayas", a relevé le ministre.



Il a rappelé que ce projet de loi com-

porté "10 articles, assortis de deux annexes, la première concerne les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir au sein de l'APN, tandis que la seconde a trait aux circonscriptions électorales et au nombre de sièges à pourvoir au Conseil de la nation au titre des deux tiers des membres élus".

Ainsi, "le nombre total de sièges au

niveau de l'APN est fixé à 407 (395 sièges résultant de l'application de l'opération de calcul pour les circonscriptions électorales nationales, et 12 sièges au lieu de 8, pour la circonscription électorale de la communauté nationale à l'étranger)", a poursuivi le ministre.

Le projet de texte propose, en outre, "l'adoption du critère démographique pour l'élection des deux tiers des membres du Conseil de la nation, en adéquation avec les amendements techniques contenus dans la Constitution", et ce, afin de garantir une représentation équitable reflétant le poids démographique de chaque wilaya", a précisé le ministre, soulignant que l'adoption de ce nouveau critère "entraîne l'actualisation du nombre total des membres du Conseil de la nation, porté de 174 à 177 membres, soit une augmentation de 3 membres".

Pour sa part, le président de la commission, Mohamed Rebbah, a salué le contenu de ce projet qui intervient "dans le sillage des réformes profondes engagées par l'Etat, au titre d'un processus législatif intégré dont les fondements ont été posés par le président de la République".

RA

## JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

## AIT MESSAOUDENE SUPERVISE UNE RENCONTRE MARQUANT LA CÉLÉBRATION DE CETTE JOURNÉE

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a supervisé, mardi, une rencontre marquant la Journée mondiale de la santé, célébrée le 7 avril de chaque année, sous le thème national "la numérisation: un moteur pour une santé améliorée et efficace".

Dans une allocution prononcée lors de cette rencontre tenue au siège du ministère de la Santé, M. Ait Messaoudene a précisé que "cette journée est l'occasion de renouveler l'engagement ferme de l'Algérie pour la santé publique, de mettre en avant les réalisations accomplies dans les domaines scientifique et institutionnel, et d'explorer des perspectives d'avenir ambitieuses".

La stratégie nationale dans ce domaine repose sur "la solidarité et la science", ce qui cadre avec les Objectifs de développement durable (ODD) et de la Vision 2030, a-t-il expliqué, soulignant que le thème arrêté par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour cette journée "converge

avec le thème national dans une vision unifiée axée sur le renforcement de la solidarité internationale pour faire face aux défis sanitaires transfrontaliers".

Pour le ministre, cette occasion est considérée comme une "étape phare pour renforcer la conscience sanitaire, échanger les expertises et unifier les efforts afin de promouvoir la santé du citoyen et mettre en lumière les questions prioritaires pour la santé publique, dans un contexte international marqué par l'accélération des défis sanitaires, où les dernières crises notamment les pandémies mondiales, ont démontré l'importance de la coopération internationale et de la complémentarité des efforts entre les Etats et les institutions".

Pour sa part, le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), le Pr Kamel Sanhadji a souligné l'importance de s'appuyer sur les technologies modernes et les outils de l'intelligence artificielle (IA) dans le domaine

de la santé, particulièrement dans l'interprétation des analyses médicales, des indicateurs et des faibles taux pouvant constituer une alerte précoce sur l'éventualité de contracter des maladies graves à l'avenir, dont les cancers.

La représentante de l'OMS, Mme Soria Alem, a, quant à elle, indiqué que les pays africains "ont réalisé, au cours de la dernière décennie, des progrès notables en matière d'action coordonnée multisectionnelle pour faire face aux diverses menaces auxquelles ils pourraient être exposés".

A cette occasion, plusieurs interventions ont été présentées, portant essentiellement sur la science, la recherche et la numérisation dans le domaine de la santé, ainsi que sur les stratégies dédiées à la réduction des risques d'infection en oncologie.

RA

## ELECTIONS

## L'ANIE RAPPELLE LES CONDITIONS DE CANDIDATURE AU NIVEAU DES 11 WILAYAS CRÉÉES

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rappelé, mardi dans un communiqué, les conditions de candidature au niveau des 11 wilayas créées pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) prévue le 2 juillet prochain.

"En vertu du décret présidentiel N 26-145 du 16 Chaoual 1447, correspondant au 4 avril 2026, portant convocation du corps électoral pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale, le jeudi 2 juillet 2026, et en application des dispositions de l'article 12 de la loi organique N 26-05 du 16 Chaoual 1447, correspondant au 4 avril 2026, modifiant et complétant l'ordonnance N 21-01 du 26 Rajab 1442, correspondant au 10 mars 2021, portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, l'Autorité na-

tionale indépendante des élections rappelle aux listes de candidats présentées sous l'égide d'un ou de plusieurs partis politiques au niveau des onze (11) wilayas créées, en vertu de la loi N 26-06 du 16 Chaoual 1447, correspondant au 4 avril 2026, modifiant et complétant la loi N 84-09 du 4 février 1984 relative à l'organisation territoriale du pays, qu'elles sont dispensées de l'obligation de recueillir des signatures si l'une des conditions ci-après est remplie : Les partis qui les parrainent ont obtenu plus de 4% des suffrages exprimés lors des élections législatives précédentes dans la wilaya d'origine ou ont, au moins, dix (10) élus dans la wilaya d'origine", lit-on dans le communiqué de l'ANIE.

RA

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

## SAISIE DE PLUS DE 7 TONNES DE CANNABIS ET PLUS DE 665 KG DE COCAÏNE EN 2025

Les services de la Sûreté nationale ont procédé, au cours de l'année 2025, à la saisie de plus de 7 tonnes de cannabis, plus de 665 kg de cocaïne, ainsi que plus de 20 millions de comprimés psychotropes, selon un bilan rendu public, mardi, par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Le bilan des activités des services opérationnels de la Sûreté nationale de l'année écoulée, présenté lors d'une conférence de presse, fait état de "la saisie de 7 tonnes, 99 kg et 348 g de cannabis, plus de 665 kg de cocaïne, 2 kg et 710 g d'héroïne, ainsi que plus de 20 millions de comprimés psychotropes", ainsi que le traitement de "pas moins de 175.920 affaires relatives aux infractions à la législation sur les stupéfiants,

impliquant 192.252 suspects". La hausse des quantités saisies de stupéfiants durant cette année, s'explique par "le renforcement des capacités opérationnelles sur le terrain, notamment après la création d'unités spécialisées dans la lutte contre ce fléau qui cible en premier degré les jeunes", précise la DGSN.

Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, les unités de la Sûreté nationale ont recensé 448.343 affaires dont 378.223 ont été traitées, impliquant 448.246 individus dans divers crimes, détaille le bilan.

S'agissant de la lutte contre les bandes de quartier dans les milieux urbains et durant la période susmentionnée, 146 affaires traitées se sont soldées par l'arrestation de 1.168 individus qui ont été

présentés devant les juridictions.

Pour ce qui est du trafic des migrants, 3.925 affaires ont été traitées, dans lesquelles pas moins de 8.978 individus sont impliqués, dont des passeurs et des candidats à la migration clandestine, et ce grâce à "la coordination optimale entre les différents services, afin de démanteler ces réseaux".

Concernant la lutte contre la cybercriminalité, les mêmes services ont recensé durant la même année, 13.204 affaires impliquant 7.815 individus pour crimes liés notamment à l'escroquerie et à la fraude, à l'atteinte aux droits des enfants et à la vente de marchandises prohibées sur internet.

RA

ALGÉRIE-MAURITANIE

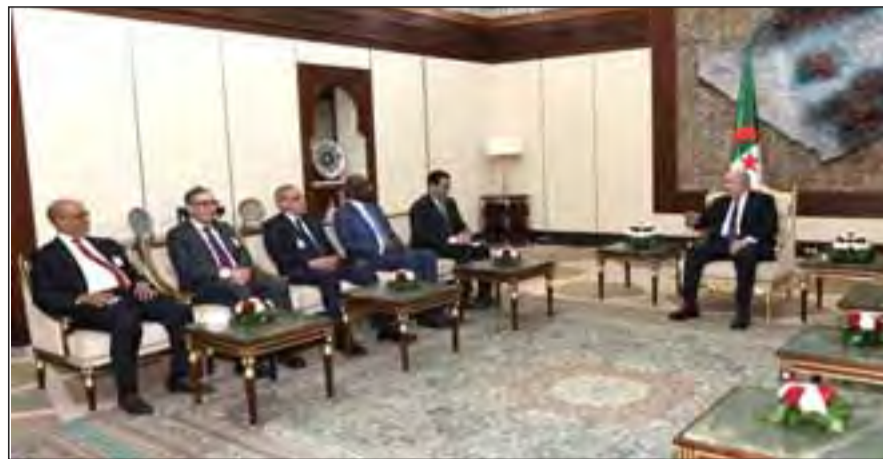
## LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LE PREMIER MINISTRE MAURITANIEN

**Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi, le Premier ministre de la République islamique de Mauritanie, M. Mokhtar Ould Diay, et la délégation qui l'accompagne.**

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet de la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des

Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba, et de l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, M. Amine Sid.

APS



### "LE PRÉSIDENT ABDELMADJID TEBBOUNE M'A CHARGÉ DE FAIRE PART AU PEUPLE MAURITANIEN DU SOUTIEN CONTINU DE L'ALGÉRIE À LA MAURITANIE"

Le Premier ministre de la République islamique de Mauritanie, M. Mokhtar Ould Diay, a indiqué, mardi à Alger, que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'avait chargé de faire part au peuple mauritanien du soutien continu de l'Algérie à la Mauritanie, au service des intérêts communs des deux pays.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, ainsi qu'à la délégation l'accompagnant, M. Ould Diay a précisé avoir remis au président de la République, lors de la rencontre, une lettre de son frère, le président de la République islamique de Mauritanie, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, lui transmettant "ses sincères salutations fraternelles et sa détermination à continuer de

travailler de concert pour renforcer, développer et enrichir les relations entre les deux pays".

Il a ajouté que la rencontre lui a permis d'informer le président de la République de la "bonne évaluation" des travaux de la 20e session de la Grande commission mixte algéro-mauritanienne de coopération, soulignant avoir reçu du président de la République "des encouragements et des orientations pour aller de l'avant dans la mise en oeuvre de tout ce qui a été convenu et mobiliser tous les efforts pour développer les relations stratégiques".

Il a, en outre, indiqué que le président de la République l'a chargé de "transmettre un message de paix et d'estime, ainsi que ses salutations, à son frère le président de la Ré-

publique islamique de Mauritanie" et de "faire part au peuple et à l'Etat mauritaniens du soutien continu de l'Algérie à la Mauritanie, au service des intérêts communs des deux pays".

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet de la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba, et de l'ambassadeur d'Algérie auprès de la Mauritanie, M. Amine Sid.

RA/APS

ELECTIONS LÉGISLATIVES

## DES RÉFORMES POUR CONSOLIDER LA PRATIQUE DÉMOCRATIQUE

Les élections législatives du 2 juillet prochain se dérouleront dans le cadre des réformes substantielles introduites récemment dans l'arsenal électoral pour améliorer le processus électoral et consolider la pratique démocratique.

Initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ces réformes ayant concerné plusieurs lois, notamment la loi organique relative au régime électoral, la loi organique relative aux partis politiques et la loi déterminant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir au Parlement, traduisent la forte volonté politique d'asseoir des bases juridiques et réglementaires solides pour un processus électoral fondé sur la transparence, l'intégrité, la neutralité et le respect du choix des électeurs.

Elles témoignent également de l'engagement de l'Etat à renforcer le processus électoral à travers une démarche alliant élargissement de la participation politique et consolidation des mécanismes garantissant l'intégrité et la transparence, en vue de renforcer la confiance dans les institutions de l'Etat et de consolider la pratique démocratique.

L'expérience issue de la pratique électorale a mis en évidence la nécessité d'introduire de nouvelles dispositions visant à consolider l'acquis démocratique électoral.

A cet effet, de larges consultations ont été engagées, associant l'ensemble des acteurs, en particulier les partis politiques agréés et représentés dans les assemblées élues, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) et des experts.

A la faveur de ce processus de réformes, les législatives du 2 juillet prochain se dérouleront sur la base d'un arsenal juridique consensuel, répondant aux exigences de l'étape actuelle et aux aspirations des différents acteurs politiques, tout en tenant compte des mutations que connaît le pays.

La loi électorale, qui a fait l'objet de la modification de 85 articles, de l'introduction de 4 nouveaux articles et de la suppression de 5 articles, comporte des amendements techniques réor-

ganisant le cadre juridique de l'opération électorale.

En effet, la nouvelle version consacre les prérogatives constitutionnelles de l'ANIE en matière de préparation, d'organisation, de gestion et de supervision des opérations électorales et acte sa restructuration et sa réorganisation, tout en consacrant le principe de neutralité de l'administration, qui se limite à fournir le soutien matériel, humain et logistique.

Cette loi a, en outre, revu les critères de candidature aux élections, de manière à renforcer la participation politique, à travers de nouvelles dispositions permettant aux partis politiques et aux candidats indépendants de déterminer l'ordre des candidats sur les listes.

De plus, les nouvelles dispositions réduisent le nombre de signatures requises pour l'établissement des listes de candidats à 150 au lieu de 250 à l'intérieur du pays, et à 100 au lieu de 200 à l'étranger, pour chaque siège à pourvoir, tout en exemptant les listes de candidats dans les nouvelles wilayas de l'exigence de collecte de signatures pour les prochaines élections législatives et locales.

#### Moderniser l'organisation des élections et s'adapter aux évolutions démographiques et administratives

La loi comprend aussi un ensemble de mesures visant à moderniser l'organisation et le déroulement des opérations électorales, notamment à travers la numérisation des listes électorales et l'intégration du Numéro d'identification national (NIN) dans la carte d'électeur pour les nouveaux inscrits, avant sa généralisation progressive à l'ensemble des électeurs.

Dans sa nouvelle version, la loi organique relative aux partis politiques vise, quant à elle, à consolider le principe du pluralisme politique consacré par la Constitution, à enrichir les dispositions encadrant la création de partis, à moraliser la pratique politique en consacrant la transparence et la redevabilité, à lutter contre la corruption dans l'activité partisane et à renforcer le contrôle des sources de financement.

Cette loi renferme de nouvelles dispositions visant à renforcer la participation des partis politiques à la vie publique, en les associant à la mise en oeuvre de la politique générale du Gouvernement et en leur permettant d'émettre des propositions et des avis sur plusieurs questions, tout en mettant en place un cadre juridique régissant les relations entre les partis et l'administration.

Dans la même optique, l'amendement de la loi déterminant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir au Parlement constitue un jalon essentiel pour l'édification d'un système représentatif juste et équilibré, adapté aux évolutions démographiques et administratives que connaît l'Algérie.

Cette loi vient adapter la cartographie électorale au nouveau découpage territorial et garantir l'égalité entre toutes les wilayas du pays. Elle marque une nouvelle étape dans le renforcement de la légitimité représentative et la consécration de la justice électorale, en tenant compte de l'actualisation des données démographiques de chaque wilaya, avec la révision de la base de calcul pour une répartition des sièges plus précise et plus équilibrée.

Les dispositions de cette loi s'appuient sur l'augmentation du nombre de circonscriptions électorales de 58 à 69, en sus de la circonscription électorale de la communauté nationale établie à l'étranger, et la révision du nombre de sièges à pourvoir à l'Assemblée populaire nationale (APN) en attribuant un siège pour chaque tranche de 120.000 habitants, tout en garantissant un minimum de deux sièges pour chacune des wilayas dont le nombre de population est inférieur à 200.000 habitants au lieu de trois sièges actuellement.

En conséquence, le nombre total de sièges à pourvoir à l'APN demeure le même, à savoir 407 sièges, dont 12 attribués à la communauté nationale à l'étranger au lieu de 8, ce qui témoigne de la volonté de l'Etat de consolider ses liens avec les membres de la diaspora.

RA/APS

## DYNAMISATION DU MARCHÉ FINANCIER ALGÉRIEN

# RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION ENTRE LA COSOB ET LA BANQUE MONDIALE

M. Youcef Bouzenada, président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB), s'est entretenu hier mardi à Alger avec la représentante résidente de la Banque mondiale en Algérie, Mme Jamila Hajbai Oglu Jirin.

Par Youcef Hamidi

Selon un communiqué officiel de l'organisme de régulation, cette entrevue a permis d'explorer les axes de consolidation du partenariat bilatéral.

Réunis au siège de la Commission, les deux responsables, accompagnés de M. Moaz Miaaoui, chargé de la gouvernance pour la région Afrique, ainsi que de plusieurs cadres dirigeants, ont focalisé leurs échanges sur l'évolution du marché financier national. Les discussions ont principalement porté sur la modernisation des structures boursières et la promotion de solutions de financement alternatives, des domaines où l'expertise de la Banque mondiale pourrait soutenir l'autorité de supervision algérienne.

Durant cette rencontre, M. Bouzenada a détaillé les transformations législatives initiées dès 2023. Ces réformes structurelles, destinées à dynamiser la place financière d'Alger, ont engendré une progression significative des indicateurs d'activité par rapport aux exercices



passés. Le président de la COSOB a également mis en lumière les mesures spécifiques prises en faveur des startups. Ces dispositifs incluent notamment une simplification administrative accrue et une exonération totale des coûts liés à l'introduction en bourse, facilitant ainsi leur accès aux capitaux.

Pour sa part, Mme Oglu Jirin a exposé les programmes internationaux de la Banque mondiale dédiés à l'amélioration de la gouvernance institutionnelle et au perfectionnement des places boursières. Elle a manifesté un intérêt marqué pour le dynamisme actuel du secteur financier en Algérie, tout en louant les progrès accomplis ces derniers mois. En conclusion, elle a réitéré l'engagement de son institution à soutenir activement ces efforts de développement et à approfondir les relations techniques et stratégiques avec la Commission.

Y.H

## 20<sup>E</sup> SESSION DE LA GRANDE COMMISSION MIXTE ALGÉRO-MAURITANIENNE DE COOPÉRATION

### CLÔTURE DES TRAVAUX HIER APRÈS-MIDI

Les travaux de la 20e session de la Grande Commission mixte algéro-mauritanienne de coopération ont pris fin mardi après-midi à Alger, sous la coprésidence du Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, et de son homologue mauritanien, M. Mokhtar Ould Diay.

Dans une déclaration à la presse, M. Ghrieb a indiqué que cette session s'est déroulée dans une "atmosphère fraternelle marquée par une parfaite harmonie, reflétant la volonté commune de hisser la coopération bilatérale aux plus hauts niveaux de partenariat, ainsi que la ferme ambition d'atteindre l'intégration stratégique complémentaire".

Il s'est félicité des résultats réalisés, lesquels, a-t-il dit, constitueront "de nouveaux jalons vers l'approfondissement des liens de solidarité, de fraternité et de coopération unissant les deux peuples frères, l'élargissement et la diversification des axes de coopération et de partenariat entre les deux pays".

Le premier ministre a, dans ce cadre, précisé que la tenue de cette session intervient conformément aux instructions et orientations des dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son homologue mauritanien, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, en vue de "procéder à une évalu-

tion globale, objective et approfondie des différents volets de la coopération bilatérale" et de "suivre la mise en œuvre des décisions et recommandations depuis les travaux de la session précédente".

Il a, en outre, rappelé les "acquis importants réalisés dans le cadre du renforcement des relations économiques et de l'élargissement des échanges commerciaux et financiers, concrétisés par le lancement d'une série de projets structurants et vitaux".

S'agissant de la coopération sécuritaire, M. Ghrieb a indiqué que l'Algérie et la Mauritanie œuvrent à "la coordination en matière de lutte contre les différents menaces sécuritaires au niveau des zones frontalières, notamment le crime organisé, le terrorisme, l'émigration clandestine et le trafic de drogue, ce qui s'est illustré lors de la 2eme session de la Commission sécuritaire mixte tenue l'année dernière, et qui a permis une évaluation précise de la situation sécuritaire au niveau régional et de la bande frontalière, tout en traçant les perspectives de promotion de la coopération dans ce domaine crucial".

Dans le domaine culturel, le Premier ministre a affirmé qu'il a été "convenu de la création d'un centre culturel algérien en Mauritanie, de la pro-

motion de la culture hassaniya et du renforcement de la participation mutuelle aux foires du livre organisées dans les deux pays", ajoutant que l'Algérie "s'emploie à apporter son aide à la Mauritanie, pays frère, pour la création de deux parcs culturels dans les régions de l'Adrar et du Tagant dans ce pays".

Il a, par ailleurs, relevé que cette session a permis de passer en revue l'ensemble des questions régionales et internationales d'intérêt commun, "une convergence de vues ayant été notée à cet égard, ainsi qu'une volonté commune et sincère d'agir ensemble pour coordonner les positions des deux pays".

De son côté, le Premier ministre mauritanien a exprimé ses remerciements à l'Algérie pour "le financement généreux du projet de route reliant les deux pays", qui aura "un rôle décisif dans le renforcement des échanges et de la coopération, non seulement entre les deux pays, mais avec l'ensemble des pays de la région et du continent".

Il a également salué "la disponibilité constante de l'Algérie pour faire tout ce qui est possible afin d'assurer l'approvisionnement de la Mauritanie en produits énergétiques".

RE

## INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

### BIENTÔT UNE USINE DE MÉDICAMENTS À OULED DJELLAL

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a annoncé mardi à Ouled Djellal un projet de réalisation d'une usine de médicaments dans cette wilaya.

En marge de sa visite de travail et d'inspection dans cette wilaya, le ministre a précisé que cette usine dont les délais de réalisation ont été fixés à 16 mois produira des médicaments à base des sous-produits des dattes.

Le ministre qui était accompagné du wali d'Ouled Djellal, Abderahmane Dehimi, et du PDG du groupe Saïdal, Mourad Belkhef, a présidé l'inauguration dans la ville d'Ouled Djellal de la première pharmacie relevant du groupe public Saïdal.

Kouidri a précisé que cette pharmacie est l'une de 829 pharmacies réparties à travers le pays

employant 900 pharmaciens et qui appartenaient à l'ex- Entreprise nationale de distribution détaillée des Médicaments (ENDIMED) et ont été reprises dernièrement par Saïdal.

L'ouverture de cette pharmacie s'inscrit dans le cadre de la relance de l'activité des pharmacies publiques en application "des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la préservation des postes d'emploi et la création d'autres nouveaux, notamment dans les wilayas du Sud".

Le ministre a souligné que cette pharmacie assurera en plus de la vente de médicaments plusieurs autres prestations dont l'accompagnement sanitaire des patients

RE

## EXPORTATION

### 22.000 TONNES DE BILLETES D'ACIER EXPÉDIÉES EN ITALIE

Une opération de chargement de 22.000 tonnes de billettes d'acier, produites par la société Algerian Qatar Steel (AQS) implantée dans la zone industrielle de Bellara (Jijel), a été entamée mardi au port d'Annaba, en vue de les exporter vers l'Italie, selon un communiqué de l'Entreprise portuaire d'Annaba.

Le document précise que cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, visant à améliorer le niveau des services dans les ports nationaux et à fournir le soutien et l'accompagnement nécessaires aux opérateurs économiques actifs dans le domaine de l'exportation hors hydrocarbures, tout en mettant en œuvre la stratégie du Groupe des services portuaires (Serport).

L'Entreprise portuaire d'Annaba a

mobilisé toutes les ressources humaines et matérielles pour garantir le bon déroulement de l'opération de chargement, en fournissant les conditions adéquates pour un traitement de cette cargaison dans les plus brefs délais, précise-t-on.

Le communiqué indique que cette opération, inscrite également dans le cadre du soutien aux exportations nationales hors hydrocarbures, procède de la détermination à accompagner les opérateurs économiques et à "renforcer la contribution du port d'Annaba dans l'économie nationale, tout en illustrant la capacité de cette infrastructure portuaire à participer à l'amélioration de la compétitivité du produit algérien sur les marchés internationaux, notamment dans le domaine de la sidérurgie".

RE

BATNA

# ORGANISATION D'ATELIERS PÉDIATRIQUES

**Le service de pédiatrie du CHU Chahid-Benflis-Touhami a pris l'initiative d'organiser, mardi, une série d'ateliers de formation à l'Institut national de formation supérieure paramédicale de Batna.**

Par Ali Boudefel

Conduite sur deux jours en coordination avec la faculté de médecine de l'université Batna-2, cette manifestation scientifique articule quinze ateliers autour des grandes spécialités de la médecine infantile : pathologies immunitaires, respiratoires, cardiaques, digestives et hématologiques, mais aussi maladies affectant les nouveau-nés et les nourrissons.

La cheffe de service, le Pr. Djaouhara Hadeff, rhumatologue pédiatrique, a expliqué à l'APS que la formation continue des médecins

généralistes du public comme du privé, des résidents en pédiatrie et des doctorants constitue la finalité première de cette initiative. Certains ateliers ont été spécifiquement conçus pour les sages-femmes, axés sur l'orientation des jeunes parents, et pour les infirmiers, portant sur la gestion de la douleur chez l'enfant. Ces derniers sessions ont été animées notamment par l'équipe du centre anti-douleur du CHU de Batna, sous la conduite du Pr. Nadia Grinat, cheffe du service de réanimation et anesthésie.

La première journée a généré des échanges nourris, particulièrement autour des ateliers consacrés à la nutrition saine et à la prise en charge psychologique des enfants diabétiques. Le Pr. Hanifa Salhi, de l'université Batna-1, spécialiste en psychologie clinique et pédagogie, y a présenté une communication sur le rôle thérapeutique du jeu dans le traitement des enfants. Ces travaux s'inscrivent dans les 7es journées printanières de pédiatrie, prévues les 9 et 10 avril, avec la participation de praticiens venus de diverses régions du pays.

A.B



MILA

# STOCKER LE MAXIMUM DE CÉRÉALES

Par Kahina Baghdad

D'ici 2027, la wilaya de Mila disposera d'une capacité de stockage céréalier atteignant 3,6 millions de quintaux. C'est ce qu'a annoncé mardi le directeur de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), Yamine Hadj Ali, en marge d'une visite du wali Fayçal Amrouche sur le chantier des silos de Chelghoum-Laïd.

Les différents projets en cours d'exécution à travers plusieurs communes de la wilaya sont au cœur de cette ambition. Inscrits dans le cadre des

programmes étatiques destinés à répondre aux besoins des céréaliculteurs, notamment en rapprochant les points de collecte de leurs exploitations, ils ont déjà permis la construction de 9 centres de stockage intermédiaires, offrant une capacité globale de 450.000 quintaux.

À cela s'ajoutent deux chantiers d'envergure : un silo métallique de 200.000 quintaux à Tadjenanet, dont la livraison est annoncée comme imminente, et un méga-silo en béton d'un million de quintaux à Mechta Larbi, dans la commune de Chelghoum-Laïd, dont la réception est prévue en 2027.

Une fois opérationnelles, ces nouvelles

infrastructures viendront compléter les 17 unités de stockage que gère déjà la CCLS de Mila, dont la capacité totale frôle actuellement les 2 millions de quintaux.

Sur place, le wali a pris connaissance de l'état d'avancement du chantier de Chelghoum-Laïd, dont le taux de réalisation s'établit à 45 %. Il a insisté sur le respect strict des délais pour que ce qu'il a qualifié de « projet stratégique » soit livré dans les temps impartis.

K.B

GUELMA

# L'ORGANISATION DE LA CIRCULATION URBAINE SERA REVUE

C'est une réorganisation en profondeur de la circulation automobile qu'a engagée la wilaya de Guelma dans son chef-lieu. L'information, confirmée mardi par le bureau de communication de la sûreté de wilaya auprès de l'APS, fait état de la mise en œuvre effective d'un nouveau plan de circulation visant à fluidifier les déplacements, tant pour les conducteurs que pour les piétons.

Au cœur du dispositif, six artères principales passent en sens unique : l'avenue Youghourta, ainsi que les rues Patrice-Lumumba, Aïssat-Idir, Mohamed-Khemisti et Amrani-Abdelmadjid. Par ailleurs, le boulevard Emir-Abdelkader, entre la recette principale de la Poste et le cinéma El-Intissar, sera soumis à un stationnement alterné par quinzaine. Ces

mesures visent à soulager les axes les plus saturés et à améliorer les conditions de déplacement à l'intérieur de la ville.

Parallèlement, les services de la sûreté de wilaya ont diffusé un communiqué à l'intention des usagers de la route, les appelant à s'approprier ce nouveau dispositif en respectant scrupuleusement la signalisation nouvellement installée. Du côté des habitants, l'accueil est favorable. Automobilistes, piétons et commerçants interrogés par l'APS ont unanimement salué cette initiative. Ils estiment qu'elle contribuera à résorber les embouteillages chroniques et à éliminer les points noirs qui paralysent régulièrement la circulation dans le périmètre urbain.

K.B

BLIDA

# RÉCEPTION DE DEUX NOUVEAUX HÔTELS AVANT LA FIN DU PREMIER SEMESTRE 2026

Les capacités d'accueil de la wilaya de Blida seront renforcées par la mise en service de deux (2) nouveaux établissements hôteliers avant la fin du premier semestre 2026, a-t-on appris mardi auprès de la direction du tourisme et de l'artisanat.

Selon le directeur du secteur, Djilali Chemmani, ces projets, qui affichent un taux d'avancement appréciable, s'inscrivent dans le cadre du développement des infrastructures touristiques locales.

Il s'agit d'un hôtel de 40 lits à Blida et d'un autre de 60 lits à Chréa, portant ainsi la capacité d'accueil globale de la wilaya à près de 1.000 lits, en réponse à la demande croissante en la matière.

Ces deux (2) réalisations devraient contribuer à la dynamisation de l'activité économique locale, tout en renforçant l'attractivité de la station montagnaise de Chréa, particulièrement prisée en hiver et durant les vacances, selon la

même source.

Le responsable a, également, souligné que l'hôtel de Chréa s'ajoutera aux deux (2) hôtels déjà opérationnels dans cette commune, tandis qu'un troisième, actuellement en cours d'aménagement, est attendu à la réception à la fin de l'année.

Il a souligné que le secteur misait aussi sur la formule de l'hébergement chez l'habitant, notamment au niveau des chalets de la région. Trois (3) autorisations ont été accordées à ce jour pour l'exercice de cette activité et un 4e dossier est à l'étude.

Cette option constitue une solution adaptée au caractère spécifique de cette région, qui abrite une réserve naturelle interdisant la réalisation de grands projets et nécessitant le recours à des solutions souples pour répondre aux besoins des visiteurs, selon le directeur du secteur.

R.R

ORAN

# VERS LA RÉALISATION D'UN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT ET DE RÉHABILITATION À MERS EL HADJADJ

La Direction de l'Hydraulique de la wilaya d'Oran a récemment lancé un nouveau projet portant sur la réalisation d'un réseau d'assainissement des eaux usées, la réhabilitation de l'ancienne station de relevage, ainsi que la construction d'une nouvelle station, au niveau de la commune de Mers El Hadjadj, a indiqué la directrice locale du secteur, Nassima Tahri.

Mme Tahri a précisé, dans une déclaration à l'APS, que ce projet relève du secteur de l'hydraulique et que sa première phase a été achevée, en 2024, avec la réalisation d'un réseau d'assainissement des eaux usées dans la partie basse de la commune de Mers El Hadjadj.

Elle a ajouté que la deuxième phase comprend, en plus de l'achèvement du réseau d'assainissement dans la partie haute de la commune, la réhabilitation de l'ancienne station de relevage, qui ne répond plus aux exigences actuelles, ainsi que la réalisation d'une nouvelle station équipée de technologies modernes, afin d'assurer un transfert plus efficace des eaux usées vers les stations de traitement.

Ce projet constitue une étape importante dans l'amélioration des infrastructures du secteur de l'hydraulique et de l'assainissement dans la wilaya d'Oran, notamment dans la commune de Mers El Hadjadj, qui connaît une forte pression durant la saison estivale, selon Mme Tahri, qui a également révélé que sa direction a proposé un projet de réalisation d'une station d'épuration des eaux usées à Mers El Hadjadj, dans le cadre de la loi de finances 2027, un projet à même de renforcer les infrastructures d'assainissement dans cette région.

R.R

## CARTES DE PAIEMENT

## L'ÈRE DE LA MONNAIE INVISIBLE

*Les cartes de paiement sont devenues un élément crucial dans les sociétés modernes. Elles ne sont plus seulement un outil pratique pour régler les achats, mais un véritable symbole de la transition vers une économie numérique. Elles apportent des avantages considérables, mais aussi des risques qu'il ne faut pas négliger. Il est essentiel d'imaginer ce que signifie vivre dans un monde où l'argent liquide disparaît presque totalement.*

Par Rihab Taleb

Pour les particuliers, la carte de paiement simplifie la vie et donne une liberté. Elle permet de régler ses achats sans avoir à manipuler de l'argent liquide, ce qui réduit les risques de vol ou de perte (même si on perd la carte, on peut la récupérer auprès de la banque). Elle est acceptée dans la plupart des commerces et facilite les voyages à l'étranger, en évitant les conversions de devises. Elle offre aussi une traçabilité personnelle : chaque dépense est enregistrée et consultable, ce qui aide à mieux gérer son budget. Certaines cartes incluent des avantages supplémentaires comme des assurances voyage, des garanties sur les achats ou des programmes de fidélité. Elles apportent confort, sécurité et contrôle.

Pour les banques, les cartes de paiement sont un outil stratégique : elles permettent de fidéliser les clients, génèrent des revenus grâce aux commissions et aux frais, et fournissent des données précieuses sur les comportements de consommation. Ces informations permettent aux banques de mieux comprendre les besoins des clients et d'innover en proposant de nouveaux services. Les cartes sont donc à la fois une source de profit et un instrument d'analyse économique.

Du point de vue collectif, les cartes favorisent la transparence et la traçabilité : les transactions électroniques sont plus faciles à suivre, ce qui aide à lutter contre la



fraude et le blanchiment d'argent. Elles réduisent aussi les coûts liés à la gestion du cash, comme le transport sécurisé des billets ou leur stockage. Dans certains pays en développement, elles participent à l'inclusion financière en permettant à des populations jusque-là exclues du système bancaire d'accéder à des services essentiels. Elles contribuent ainsi à une économie plus efficace et plus équitable. Malgré leurs avantages, les cartes comportent des risques. La fraude et le piratage sont des menaces réelles, malgré les systèmes de sécurité renforcés. La dépendance technologique est un autre problème : une panne de réseau ou un bug peut bloquer tous les paiements. Il existe aussi un risque d'exclusion sociale, notamment pour les personnes âgées ou celles qui n'ont pas accès aux outils numériques. Enfin, la facilité de paiement peut encourager la surconsommation, car l'acte d'achat devient presque invisible et moins douloureux que de sortir des billets de son portefeuille.

Dans certains pays, l'argent liquide a complètement disparu. En Suède et en Norvège, neuf paiements sur dix se font de manière numérique, principalement par carte ou via des applications mobiles comme Swish ou VippsMobilePay. Ces pays

commencent à réintroduire le cash pour des raisons de résilience et d'inclusion sociale, car certaines personnes se sentent exclues de cette transition. En Afrique, les paiements numériques connaissent une croissance énorme : plus de 64 milliards d'opérations en 2024, pour une valeur proche de 2 000 milliards de dollars. Les services comme M-Pesa au Kenya ou Orange Money en Afrique de l'Ouest permettent à des millions de personnes d'accéder à des services financiers sans passer par les banques traditionnelles. Mais l'argent liquide reste encore très présent, preuve que la transition est en cours.

En Europe, plus de 70 % des transactions sont désormais électroniques, mais les habitudes varient selon les pays. L'Allemagne, par exemple, reste attachée au cash, tandis que les pays nordiques l'ont presque abandonné. À l'échelle mondiale, malgré la montée du numérique, 85 % des transactions des consommateurs se font encore en espèces. Cela montre que le cash conserve une importance culturelle et pratique dans de nombreux pays, en Asie et en Amérique latine.

Les billets et pièces ont une valeur symbolique : ils matérialisent la richesse et donnent un sentiment de possession. Leur disparition peut être perçue comme une perte de lien

concret avec l'argent. Dans une société sans cash, l'argent devient une abstraction, une suite de chiffres sur un écran. Cela peut renforcer le sentiment de sécurité pour certains, mais aussi créer une distance émotionnelle pour d'autres.

Une société sans cash peut marginaliser ceux qui n'ont pas accès aux technologies numériques. Elle peut renforcer le contrôle des institutions sur les individus, parce que chaque transaction est enregistrée et traçable. Cela est vu comme une avancée dans la lutte contre la criminalité, mais aussi comme une atteinte à la vie privée. Par contre, l'argent liquide offre une certaine liberté et une discrétion que les paiements électroniques ne permettent pas. Les cartes de paiement sont un formidable outil de modernité. Elles simplifient la vie, sécurisent les transactions et soutiennent l'économie. Mais cela doit rester un choix, pas une obligation. Une société sans cash peut être efficace, mais elle doit veiller à préserver la diversité des moyens de paiement et à ne pas oublier la dimension humaine et culturelle de la monnaie. L'argent, qu'il soit tangible ou numérique, n'est pas seulement un instrument économique : il est aussi un symbole de lien social.

R.T

## CRAINTE SUR LES MARCHÉS AGRICOLES REBOND DES PRIX ALIMENTAIRES EN 2025, PERSISTANCE DES RISQUES EN 2026

Par Nawal Bordji

Après une baisse entamée en janvier 2026, les prix mondiaux de l'alimentation ont connu en mars leur deuxième augmentation mensuelle consécutive. D'après un avis de la FAO diffusé vendredi dernier, l'indice a grimpé à 128,5 points, soit une hausse de 2,4% par rapport à février, un sommet depuis décembre. Sur la période, tous les produits ont augmenté, mais les huiles végétales et le sucre ont été les principaux moteurs, selon l'agence onusienne. En détail, l'indice des huiles végétales a progressé de 5,1% sur un mois et dépasse désormais de 13,2% son niveau d'il y a un an.

« Les prix internationaux de l'huile de palme, de soja, de tournesol et de colza ont tous monté, portés par la hausse du brut, ce qui a renforcé les attentes d'une demande accrue pour les biocarburants », explique l'institution romaine.

L'indice du sucre a bondi de 7,2% en mars, atteignant son pic depuis octobre 2025, avec la flambée du pétrole brut laissant présager un basculement vers l'éthanol au Brésil et des inquiétudes sur une baisse possible de l'offre

mondiale. L'indice des céréales a augmenté de 1,5% sur le mois, tiré par une hausse de 4,3% des prix internationaux du blé, tandis que celui de la viande a grimpé de 1%. L'indice des produits laitiers a progressé de 1,2%, surtout en raison de la hausse des poudres de lait, dans un contexte de baisse saisonnière de l'offre en Océanie.

### Des tensions à la hausse

Malgré cette progression, l'indice FAO n'est supérieur que de 1% à son niveau d'il y a un an et reste 20% sous son record historique de mars 2022, après l'invasion russe en Ukraine. L'organisme alerte toutefois sur un possible durcissement si le conflit au Moyen-Orient s'éternise.

Depuis le début de la guerre en Iran fin février, l'énergie est sous pression : la flambée du pétrole renchérit les transports, la production et les intrants agricoles. « Les hausses ont été modérées, liées au pétrole et compensées par des stocks céréaliers abondants », note Maximo Torero, chef économiste de la FAO, inquiet d'un effet durable.

« Mais si le conflit dépasse 40 jours, avec des intrants chers et des marges faibles, les agriculteurs devront choisir : cultiver autant avec

moins d'intrants, réduire les surfaces ensemencées, ou se tourner vers des cultures moins exigeantes. Ces choix affecteront les rendements et pèseront sur l'offre et les prix pour le reste de 2026 et toute l'année suivante. »

Cet avertissement rejoint les craintes du PAM. Dans un communiqué du 17 mars, l'institution estime que 45 millions de personnes supplémentaires pourraient sombrer dans une insécurité alimentaire aiguë si le conflit dure jusqu'à mi-année et si le pétrole reste au-dessus de 100 dollars. Une étude du cabinet GSA publiée le 15 mars estime que le riz est la céréale la plus exposée aux perturbations du transport d'engrais via le détroit d'Hormuz. « Trois pays asiatiques – l'Inde, le Pakistan et la Thaïlande – sont à la fois les principaux fournisseurs des marchés africains et parmi les plus gros importateurs d'engrais du Golfe. L'Inde importe près de 30% de ses engrais finis des pays du Golfe, dont plus de 15% d'Arabie saoudite seule. La Thaïlande et le Pakistan en ont importé respectivement 21,1% et 29%. Ces pays rizicoles seront donc très affectés par la hausse mondiale des prix des engrais si la crise persiste », soulignent les auteurs.

N.B

TENSIONS PERSISTANTES AU MOYEN-ORIENT

## APPELS À LA DÉSESCALADE FACE AUX RISQUES HUMANITAIRES ET ÉCONOMIQUES

*Au Moyen-Orient, la montée des affrontements armés se poursuivait hier mardi pour le 39e jour d'affilée, rythmée par des échanges de tirs et des raids aériens entre les protagonistes, accompagnés d'attaques visant des infrastructures essentielles. Cette situation continue d'alimenter une profonde inquiétude au sein de la communauté internationale, qui intensifie ses appels en faveur d'un règlement rapide et pacifique de la crise.*

Par Karim Akli Daoudi

Devant la persistance des tensions, de nombreux acteurs internationaux soulignent la nécessité absolue de privilégier le dialogue ainsi que les voies diplomatiques afin d'éviter une détérioration supplémentaire. Dans le même temps, les avertissements se multiplient concernant le danger d'un élargissement du conflit au-delà des zones déjà touchées, ce qui risquerait d'affecter encore davantage la stabilité régionale. Sur le plan diplomatique, les initiatives visant à calmer la situation, notamment dans la région du Golfe, se succèdent. Lors d'un entretien téléphonique lundi avec son homologue iranien Abbas Araqchi, le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, a indiqué que la Russie était disposée, en coordination avec ses partenaires internationaux, à « empêcher que le conflit au Moyen-Orient ne se transforme en guerre prolongée », selon un communiqué relayé par l'agence Sputnik.

Les deux responsables ont insisté sur la nécessité d'éviter toute initiative susceptible de compromettre les efforts politiques et diplomatiques encore possibles pour résoudre la crise. Dans le cadre des démarches engagées pour mettre fin à l'escalade, le Pakistan a affirmé mardi que ses initiatives ap-



prochaient « une phase décisive », évoquant un plan reposant sur « un cessez-le-feu immédiat suivi d'un accord global », selon des sources diplomatiques.

De son côté, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a renouvelé son appel à une cessation rapide des hostilités. « Il est grand temps de mettre fin au conflit », a-t-il déclaré. Il a également insisté sur la protection des civils, rappelant que « les infrastructures civiles, y compris les installations énergétiques, ne doivent en aucun cas être visées », et soulignant que le droit international humanitaire proscribit toute attaque susceptible de provoquer des pertes civiles disproportionnées.

Dans la même optique, la présidente du Comité international de la

Croix-Rouge, Mirjana Spoljaric, a condamné les frappes visant des infrastructures civiles vitales ainsi que des installations nucléaires dans la région, affirmant que « mener une guerre sans retenue constitue une violation du droit international » et demeure « injustifiable et dévastateur pour des populations entières ». Ces dernières semaines, plusieurs sites civils ont été touchés. « Nos équipes sur le terrain constatent la destruction d'infrastructures indispensables à la survie des populations », a-t-elle déploré, citant notamment des centrales électriques, réseaux d'eau, hôpitaux, routes, ponts, habitations, écoles et universités. La responsable a, à cet égard, appelé « toutes les parties à assurer la protection des civils et des biens civils lors de toutes les

opérations militaires », rappelant qu'il s'agit d'une obligation au regard du droit international humanitaire. Elle a insisté sur le fait que les États doivent respecter et faire respecter les règles de la guerre, tant dans leurs déclarations que dans leurs actions.

Par ailleurs, l'intensification du conflit au Moyen-Orient continue d'avoir des répercussions majeures sur l'économie mondiale. La directrice générale du Fonds monétaire international, Kristalina Georgieva, a indiqué à ce sujet que la guerre entraînerait une hausse de l'inflation ainsi qu'un ralentissement de la croissance à l'échelle mondiale, à quelques jours de la publication de nouvelles prévisions économiques.

« Le conflit a provoqué la plus importante perturbation jamais enregistrée des approvisionnements énergétiques mondiaux, avec l'interruption de la production de millions de barils de pétrole à la suite de la fermeture du détroit d'Ormuz », a-t-elle rappelé, soulignant l'importance stratégique de cette voie maritime par laquelle transite environ un cinquième de la production mondiale de pétrole et de gaz.

Elle a enfin précisé que « même en cas de résolution rapide du conflit, le FMI serait contraint de revoir à la baisse ses prévisions de croissance économique et à la hausse celles relatives à l'inflation ».

KAD

SELON UNE ENQUÊTE DE LA GARDE CIVILE ESPAGNOLE

### LA MARINE MAROCAINE COLLABORE AVEC DES TRAFIQUANTS POUR INTRODUIRE DU HASCHICH EN ESPAGNE

Des membres de la marine marocaine ont collaboré avec des trafiquants de drogue pour faire passer clandestinement des ballots de haschich en Espagne, ont rapporté mardi des médias espagnols, reprenant les conclusions d'une enquête menée par la Garde civile espagnole. S'appuyant sur les conclusions de cette enquête, le quotidien espagnol El Confidencial a rapporté qu'"un patrouilleur de la marine royale marocaine qui sert de navire-mère pour vedettes rapides, a été impliqué dans le trafic de drogue".

Précisant que les investigations de la Garde civile espagnole ont été enclenchées suite à des images retrouvées sur le téléphone d'un détenu marocain, le quotidien espagnol a affirmé que la Garde civile a pu confirmer que du personnel et des patrouilleurs de la marine royale marocaine ont été impliqués avec les bateaux de drogue qui traversent le détroit de Gibraltar pour introduire du haschich en Espagne.

"Les images fournies dans le cadre d'une enquête de la Garde civile prouvent la collusion et la collaboration directe du personnel et des patrouilleurs de la marine royale marocaine avec les bateaux de drogue qui traversent le détroit pour introduire du haschich en Espagne", a-t-il rapporté.

De son côté, le média Werken Rojo a rapporté que l'implication de patrouilleurs de la marine royale marocaine avec des trafiquants de drogue a été constatée par un journaliste de la chaîne de télévision Cuatro qui a accompagné la Garde civile dans une mission dédiée à cet effet. "Dans l'émission +En Boca de Todos+ sur Cuatro, un journaliste est monté dans une voiture de patrouille de la Garde civile pour les accompagner une nuit à la poursuite de trafiquants de drogue. Aux premières heures du matin, le patrouilleur transportant le journaliste repéra un hors-bord chargé de ballots de drogue et se lança à sa poursuite. Malgré les efforts des officiers pour le rattraper, le patrouil-

leur dut interrompre sa mission de manière inattendue alors qu'il se trouvait encore dans les eaux espagnoles : un navire de la marine marocaine avait croisé sa route, bloquant la poursuite et empêchant la capture du hors-bord chargé de drogue", a rapporté Werken Rojo. Cités par le quotidien, les officiers de la Garde civile ont souligné que, dans ce genre d'opérations, il faut faire attention, "car les navires militaires du royaume n'hésitent pas à user de leurs armes". Récemment, la police espagnole a découvert un vaste tunnel souterrain comportant plusieurs niveaux et équipé de rails et de wagons servant à transporter des ballots de haschich à Ceuta, entre le Maroc et l'Espagne.

L'Espagne constitue une porte d'entrée importante pour le trafic de drogue en Europe en raison de sa proximité avec le Maroc, premier producteur de cannabis dans le monde.

RI

### LE BILAN S'ALOURDIT À 72.312 MARTYRS ET 172.134 BLESSÉS

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 72.312 martyrs et 172.134 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué mardi par les autorités sanitaires palestiniennes.

Les corps de dix martyrs, ainsi que 44 blessés, ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, a indiqué la même source, notant que de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 733 Palestiniens sont tombés en martyrs et 2.034 autres ont été blessés, tandis que les corps de 759 martyrs ont été récupérés, a ajouté la même source.

RI

GHAZA

### DOUZE PERSONNES TUÉES PAR L'ARMÉE SIONISTE HIER MARDI

Des sources médicales palestiniennes ont indiqué que le bilan des victimes dans la bande de Ghaza, à la suite de l'agression sioniste depuis l'aube de ce mardi, s'est élevé à 12 martyrs, dont 10 dans le centre du territoire.

L'agence de presse palestinienne « Wafa » a rapporté, citant ces sources, que 10 personnes ont été tuées par les tirs de l'occupation sioniste et d'autres blessées à l'est du camp de réfugiés d'Al-Maghazi, dans le centre de la bande de Ghaza. Les victimes ont été transférées vers l'hôpital Al-Awda à Nuseirat et l'hôpital des Martyrs d'Al-Aqsa à Deir al-Balah.

Plus tôt, deux citoyens ont été tués et d'autres blessés lorsque les

forces d'occupation sionistes ont ouvert le feu sur deux véhicules dans la ville de Khan Younès, au sud de la bande de Gaza, ainsi que sur une moto électrique dans la ville de Ghaza.

Des sources locales ont indiqué que les forces d'occupation ont tiré sur les deux véhicules à Khan Younès, ce qui a entraîné la mort d'un habitant du camp d'Al-Bureij et blessé quatre autres.

Les mêmes sources ont ajouté que l'occupation a ciblé une moto électrique dans le quartier de Sheikh Radwan, au centre de la ville de Ghaza, ce qui a causé la mort d'un enfant.

RI

TRUCAGES VIDÉO PAR L'IA

# QUAND NOS YEUX NE SONT PLUS CRÉDIBLES !

*La prolifération de vidéos animalières générées par intelligence artificielle inquiète la communauté scientifique. Derrière des images spectaculaires et séduisantes se cachent des représentations trompeuses qui brouillent notre rapport au vivant, alimentent la désinformation sur les réseaux sociaux et fragilisent les politiques de conservation.*

Par Yakout Abina

Un léopard géant mis en fuite par un simple chat domestique. Cette scène a fait le tour des réseaux sociaux en seulement quelques heures. Réelle ou générée par une intelligence artificielle ? Voici la question qui revient souvent chez les internautes. Aujourd'hui, la frontière devient de plus en plus difficile à tracer. Les chercheurs alertent sur la multiplication de ces contenus animaliers artificiels, dont l'impact sur notre rapport à la nature pourrait être bien plus sérieux qu'on ne le pense.

Sur les réseaux sociaux, les exemples se multiplient. Ours noirs jouant avec des lapins sur un trampoline, félins apprivoisés par des enfants... Ces images, générées par IA, imitent si bien le réel qu'elles parviennent à tromper même des observateurs avertis.

Une étude publiée dans la revue *Conservation Biology* par des chercheurs de l'Université de Córdoba en Espagne s'est penchée sur ce phénomène. Leur analyse met en lumière la viralité de ces vidéos et les risques qu'elles posent pour la biodiversité et l'éducation environnementale.

Les travaux menés par l'équipe espagnole dirigée par le zoologiste José Guerrero Casado mettent en lumière trois risques majeurs liés à la prolifération de vidéos animalières générées par intelligence artificielle. D'abord, elles induisent des perceptions faussées du comportement réel des animaux, en présentant des scènes qui n'ont aucun fondement biologique. En



suite, elles favorisent une anthropomorphisation excessive, c'est-à-dire l'attribution aux espèces animales d'émotions ou d'intentions humaines qui brouillent la compréhension scientifique. Enfin, elles accentuent un éloignement croissant entre les individus et la nature sauvage, en substituant des représentations artificielles à l'expérience authentique du vivant.

## Des conséquences pour les politiques de conservation ?

Ces dérives pourraient avoir de lourdes conséquences pour les politiques de conservation. Exemple frappant : certaines vidéos mettent en scène des oiseaux affrontant des serpents présentés comme maléfiques. Une narration biaisée qui alimente la peur et l'hostilité envers ces reptiles, pourtant essentiels à l'équilibre des écosystèmes. Le chercheur Guerrero Casado soulève une question directe : que se passe-t-il si les politiques publiques financent la protection des serpents, mais que la population, influencée par des vidéos artificielles, les considère comme des ennemis ? Selon lui, ces efforts ris-

quent tout simplement d'être sabotés.

En multipliant les clichés d'animaux rares dans des situations quotidiennes, l'IA construit un récit trompeur où l'espèce menacée semble omniprésente. Cette illusion accentue le fossé déjà marqué entre l'humain moderne et la faune sauvage.

Pour les plus jeunes, apparaissant particulièrement comme un public vulnérable face aux vidéos animalières générées par intelligence artificielle. Rocío Serrano, chercheuse au département d'éducation de l'Université de Córdoba, souligne que ces contenus façonnent des attentes irréalistes. Habités à voir des animaux sauvages représentés comme des compagnons sympathiques, les enfants ressentent une véritable déception lorsqu'ils comprennent que le renard du jardin ne viendra pas jouer avec eux.

L'effet est inverse à celui espéré : au lieu de renforcer leur lien avec la nature, ces représentations artificielles creusent la distance. Serrano insiste sur l'importance d'un apprentissage précoce : faire com-

prendre à cette catégorie qu'un lion ne se promène pas dans le quartier est essentiel pour développer une relation saine et réaliste avec le monde animal.

La situation inquiète d'autant plus que les jeunes générations s'informent massivement via les réseaux sociaux. Ces plateformes, devenues incontournables, se transforment en vecteurs involontaires de désinformation naturelle. Par ailleurs, des représentations flatteuses d'animaux exotiques présentés comme dociles ou apprivoisés séduisent certains utilisateurs et les poussent à vouloir en acquérir pour en faire des animaux de compagnie, alimentant ainsi le commerce illégal d'espèces sauvages.

Face à ces dérives, Francisco Sánchez, zoologiste à l'Université de Córdoba, appelle à renforcer la littératie médiatique et l'éducation environnementale dans les programmes scolaires. Selon lui, il est essentiel que les enfants apprennent dès le plus jeune âge à distinguer les représentations artificielles de la réalité biologique.

Mais comment repérer ces vidéos truquées ? Siwei Lyu, ingénieur informaticien spécialisé à l'Université de Buffalo, donne des pistes concrètes. Il faut observer les mouvements anormalement fluides des animaux, les incohérences d'éclairage entre l'animal et son environnement, ainsi que les textures répétitives ou floues dans le pelage ou les plumes. D'autres indices plus basiques incluent la mauvaise qualité d'image, les textes incohérents incrustés ou les mains mal reproduites.

À l'heure où l'intelligence artificielle façonne nos imaginaires, chaque vidéo truquée et partagée sans vérification devient plus qu'un simple divertissement : elle agit comme un filtre qui déforme notre rapport au monde naturel. Les chercheurs appellent à une prise de conscience urgente : sans esprit critique, la fascination pour ces images spectaculaires risque de fragiliser la protection des espèces et d'éloigner encore davantage l'humain de la nature. La bataille pour la biodiversité ne se joue plus seulement dans les forêts ou les océans, mais aussi sur nos écrans.

Y.A

## FOLIES DE LA SCIENCE

### LA VOITURE DE DEMAIN SERA-T-ELLE DOTÉE D'UNE CONSCIENCE ?

Après une v14.2 perçue comme une régression, l'arrivée de la v14.3 du FSD Tesla est vue comme une bénédiction. Elon Musk promet des améliorations à tous les niveaux dès la fin de semaine. Mais tout le monde ne pourra pas en profiter tout de suite...

Elon Musk et la conduite autonome, c'est un peu un running gag. Les premières promesses d'un pilotage entièrement automatisé sur les Tesla remontent désormais à une dizaine d'années. Chaque conférence était l'occasion de rappeler que ce système révolutionnaire allait débarquer de façon imminente. Et chaque promesse du PDG était vaine, avec une attente qui s'éternisait pour des propriétaires pareillement déçus.

Mais cette semaine semble – une nouvelle fois – être la bonne. Le patron de Tesla a en effet annoncé sur X que la version 14.3 du système de conduite autonome FSD est actuellement en cours d'expérimentation chez les employés de la marque. Mieux, un « déploiement généralisé d'ici la fin de semaine est probable ». Fidèle à ses habitudes, Musk ne tarit pas d'éloges sur la v14.3, en estimant qu'elle pourra rendre la voiture « consciente ».

Conduite urbaine : la fin des hésitations grâce à un réseau neuronal dopé

Dans le détail, cette nouvelle version du système gagnera un réseau neuronal plus important permettant de réaliser des opérations de calcul de manière plus efficace. Les capacités de raisonnement et de planification des itinéraires s'en verront largement optimisées. Aussi, la circulation en zone urbaine complexe devrait s'opérer de manière plus naturelle. Une excellente nouvelle pour les propriétaires ayant souscrit à l'option.

Attention : votre Tesla est-elle compatible avec la nouvelle v14.3 ?

Une partie d'entre eux devra cependant se montrer patiente, puisque la mise à jour concernera tout d'abord que les modèles équipés du logiciel HW4, généralement monté sur les véhicules produits depuis 2023. Les propriétaires de modèles fabriqués entre 2017 et 2023 possèdent le logiciel HW3. Ceux-ci bénéficieront d'une version spécifique v14 Lite qui devrait arriver au milieu de l'année.

Clignotants fous et freinages fantômes : la v14.3 doit effacer un passif lourd

Ils devront donc encore composer quelques

mois avec les sous-mises à jour de la version v14.2 du FSD, à l'efficacité très discutable. Parmi elles, la v14.2.2.5 qui, outre son nom ridiculement complexe, est notablement connue pour être « la nouveauté la plus déstabilisante » apportée par Tesla. Si elle détecte effectivement les animaux sauvages ainsi que les zones scolaires, elle se voit aussi frappée de comportements assez déroutants. Les clignotants sont parfois activés du côté opposé à la direction du véhicule, le système ignore l'itinéraire renseigné dans la navigation, des déconnexions intempestives ont lieu en ville et des freinages fantômes se produisent fréquemment.

Sous surveillance : pourquoi la sécurité routière américaine ne quitte plus Tesla des yeux

Hasard du calendrier, la NHTSA, l'agence américaine chargée de la sécurité routière, a mis à jour son enquête sur les défaillances du FSD il y a deux semaines : selon elle, le système n'avertit pas suffisamment le conducteur lorsque les conditions sont trop complexes pour qu'il puisse continuer en autonomie. Souhaitons que la v14.3 corrige ces travers...

R.S.H.T

## ÉCOTOURISME OU LE TOURISME DURABLE

## L'APPEL DES TERRES INCONNUES

*Ce n'est plus une niche. Chaque année, des millions de voyageurs choisissent désormais des séjours à faible impact environnemental. Entre protection de la biodiversité, soutien aux populations locales et quête de sens, l'écotourisme redessine les contours de l'industrie touristique mondiale. Enquête sur une révolution discrète mais profonde.*

Par Chaïmaa Sadou

Longtemps perçu de manière réductrice, l'écotourisme était autrefois considéré comme marginal et réservé à quelques passionnés. Cette caricature appartient désormais au passé. Aujourd'hui, l'écotourisme représente un marché structuré, encadré par des labels sérieux, et surtout plébiscité par des publics que tout oppose : des étudiants engagés aux cadres supérieurs en quête de reconnexion, en passant par les familles soucieuses de l'avenir de leurs enfants. Avant d'aller plus loin, une clarification s'impose. Que signifie réellement ce mot-valise souvent mal compris, formé à partir d'« écologie » et de « tourisme » ? L'écologie est avant tout une science.

Née au XIXe siècle avec les travaux d'Ernst Haeckel, elle étudie les relations complexes entre les êtres vivants et leur environnement. Le tourisme, lui, est une activité humaine ancestrale, mais devenue massive : selon l'Organisation mondiale du tourisme, on comptait près de 1,5 milliard d'arrivées internationales par an avant la pandémie. L'écotourisme est donc l'intersection entre ces deux réalités : une activité touristique pensée avec les outils et les principes de l'écologie. Concrètement, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) le définit comme « une forme de voyage responsable dans des espaces naturels, qui contribue à la protection de l'environnement et au bien-être des populations locales ». Ce n'est pas une simple promenade en forêt. C'est un engagement concret entre le visiteur et le territoire visité.

#### Le Costa Rica l'exemple le plus souvent cité

Cette définition trouve une traduction concrète aux quatre coins de la planète. Le Costa Rica demeure l'exemple le plus souvent cité, et pour cause : ce petit pays d'Amérique centrale a inversé la courbe de déforestation la plus dramatique du continent. Dans les années 1980, le pays perdait chaque année l'équivalent de la surface de la ville de Paris en forêt tropicale. Aujourd'hui, grâce à un système de paiements pour services environnementaux et à un développement méthodique de l'écotourisme, plus de la moitié de son territoire est couvert de forêt. Les visiteurs peuvent y observer des toucans, des paresseux et des singes hurleurs dans des parcs nationaux comme celui de Manuel Antonio ou de Tortuguero, où la protection des tortues marines est devenue une industrie vertueuse.

À l'autre bout du monde, la Nouvelle-Zélande a intégré le concept maori de kaitiakitanga, qui signifie « garder, protéger, préserver ». Les randonnées dans les fjords du Fiordland ou sur les volcans de l'île du Nord sont strictement régulées pour ne pas perturber des écosystèmes uniques, où certains oiseaux comme le kiwi ne se trouvent nulle part ail-



leurs. Le Bhoutan, petit royaume himalayen, applique la politique la plus radicale : chaque touriste doit payer une taxe journalière de développement durable, appelée « Sustainable Development Fee », qui peut atteindre 200 dollars par jour. Ce système dissuasif limite volontairement le nombre de visiteurs tout en générant des fonds considérables pour la protection des forêts et des glaciers himalayens.

L'Afrique, souvent associée à l'image du safari, mérite une attention particulière tant la confusion est fréquente. Un safari n'est pas automatiquement de l'écotourisme. Prenons l'exemple du Kenya. Dans la réserve nationale du Maasai Mara, certains opérateurs respectent des règles draconiennes : véhicules limités à quatre passagers, interdiction de quitter les pistes, distance minimale d'observation des félins, et surtout, redistribution d'une partie des recettes aux communautés Maasai qui acceptent de cohabiter avec les lions et les éléphants sur leurs terres. Ces opérateurs reversent entre 10 et 20 % de leur chiffre d'affaires à des fonds communautaires, finançant des écoles, des dispensaires et des programmes de protection des troupeaux contre la prédation. À l'inverse, d'autres « safaris lowcost » utilisent des véhicules bondés, s'approchent à quelques mètres des animaux pour une photo spectaculaire, et repartent sans laisser un centime sur place.

#### Les nouveaux globe-trotteurs de la nature

La différence entre un safari écotouristique et un simple divertissement en nature est donc une question d'éthique, de traçabilité financière et de respect des espèces. Les voyageurs avertis commencent à exiger des certifications comme « EcoTourism Kenya » qui distingue les acteurs sérieux. Cette exigence est vitale, car dans certaines régions, une observation irrespectueuse peut pousser un animal à fuir son territoire et mettre en danger sa survie.

Mais qui sont donc ces nouveaux globe-trotteurs de la nature, prêts à payer parfois plus cher pour respecter davantage ? Les études de marché les plus récentes, menées par des cabinets comme Booking.com ou l'Organisation mondiale du tou-

risme, bousculent les idées reçues. La tranche d'âge la plus enthousiaste est celle des 18-34 ans, que l'on appelle la génération Z et les jeunes milléniaux. Près de 70 % d'entre eux déclarent que la question climatique influence leurs choix de vacances. Pour cette génération qui a grandi avec Greta Thunberg et les canicules estivales, l'écotourisme n'est pas une concession, mais un critère éliminatoire. Pourtant, ils ne sont pas les seuls. Les 55-75 ans, souvent appelés « baby-boomers actifs », représentent un marché considérable : ils disposent de temps, de revenus, et cherchent des séjours longs, calmes et authentiques.

Ils privilégient les lodges isolés en Norvège pour observer les aurores boréales sans pollution lumineuse. D'autres optent pour des randonnées dans les parcs nationaux canadiens. Entre ces deux extrêmes, les familles avec enfants âgés de 6 à 15 ans constituent le segment qui progresse le plus rapidement. L'idée d'éduquer ses enfants au respect de la nature tout en vivant une aventure concrète – nourrir des tortues de mer à l'île Maurice, planter des arbres au Costa Rica – séduit des parents soucieux de transmettre autre chose que des écrans. L'écotourisme n'a donc pas d'âge. Il a une philosophie.

Cette popularité croissante cache pourtant une menace : le greenwashing. De nombreux voyagistes, hôtels ou compagnies aériennes utilisent le terme « écotourisme » comme un argument marketing sans en respecter les règles. Installer deux panneaux solaires sur le toit d'un complexe hôtelier de 300 chambres, ou planter trois arbres après avoir rasé une forêt pour construire un golf, ne suffit pas à faire de l'écotourisme. Pour s'y retrouver, le voyageur doit être vigilant. Des labels existent. En France, la Clef Verte distingue les hébergements qui respectent une grille de critères exigeants : gestion de l'eau, des déchets, de l'énergie, achat de produits locaux et biologiques. À l'échelle européenne, l'Ecolabel Européen est encore plus contraignant. À l'échelle mondiale, le label Green Globe certifie des destinations entières, des parcs nationaux aux centres de conférence.

La fiabilité de l'information repose sur ces organismes indépendants.

Le voyageur peut également appliquer un réflexe simple : avant de réserver un séjour dit « écotouristique », qu'il exige de savoir quel pourcentage du prix est reversé à une association locale de protection de la nature, et demander des preuves (reçus, rapports annuels). Un véritable acteur écotouristique sera fier de fournir ces informations. Un imposteur, lui, bredouillera.

L'avenir de l'écotourisme dépend de cette transparence. Les projections économiques sont impressionnantes : selon certaines études, le marché mondial de l'écotourisme pourrait dépasser les 500 milliards de dollars d'ici 2030, porté par la demande asiatique (Chine, Inde, Japon) où une classe moyenne de plus en plus nombreuse découvre les joies des voyages responsables. Mais cette croissance rapide est aussi un danger. Si l'écotourisme devient trop populaire, ne risque-t-il pas de devenir du tourisme de masse déguisé ? C'est le paradoxe de l'écotourisme. Pour rester fidèle à sa définition, il doit rester limité, contrôlé, parfois même cher.

La solution réside peut-être dans la multiplication des petites initiatives locales, plutôt que dans les grands projets internationaux. Prenons des exemples concrets. Un gîte rural en Ardèche reverse 5 % de ses bénéfices à la protection des castors sur la rivière. Un lodge en Namibie n'emploie que des guides locaux formés à la botanique. Une coopérative de pêcheurs au Sénégal organise des sorties d'observation des oiseaux migrateurs pour financer la protection des mangroves. Voilà le véritable visage de l'écotourisme : modeste, concret et efficace.

Loin des clichés punitifs et des images de privation, l'écotourisme propose une expérience plus intense, plus lente et plus humaine. Il ne s'agit pas de renoncer à voyager, mais de voyager autrement : avec sa conscience, avec les habitants, et pour la planète.

Les jeunes générations l'ont compris, et les anciennes les rejoignent. Reste aux professionnels du secteur à tenir leurs promesses, pour que cette bouffée d'oxygène ne soit pas un effet d'annonce, mais un souffle durable pour les générations futures.

C.S

## DISPONIBILITÉ DES MÉDICAMENTS

# MOBILISATION GÉNÉRALE POUR SÉCURISER LE MARCHÉ PHARMACEUTIQUE NATIONAL

À l'occasion de la Journée mondiale de la santé, célébrée le 7 avril de chaque année, l'émission « L'invité du jour » a abordé la question de la disponibilité du médicament sur le marché local avec comme invité M. Bouchene Mehdi, expert pharmaceutique, vice-président national du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO), chargé du dossier des médicaments et de la veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques.

Par Ikram Haou

**M.** Bouchene Mehdi a confirmé l'accélération des notes d'inspection, d'instruction et des orientations de la part du ministère de l'Industrie pharmaceutique, qui a demandé aux officines et appelé les professionnels ainsi que les opérateurs à sécuriser leurs stocks de médicaments, vu l'instabilité croissante au Moyen-Orient.

D'après lui, il s'agit d'une réaction proactive visant à éviter toute tension sur le marché national, à rassurer celui-ci, à prévenir les ruptures et à apaiser les patients ainsi que les professionnels de la santé. Il a ajouté que plusieurs initiatives importantes ont été menées par le ministère, dont certaines sont déjà en cours. Il a cité, dans ce cadre, l'exemple de la demande formulée par le ministère, qui a appelé tous les professionnels et les opérateurs à signaler tout problème rencontré lors des opérations de déchargement, de transport et d'approvisionnement en matières premières.

Soulignant que le ministère a engagé plusieurs autres mesures d'inspection et de contrôle des opérateurs, menées par des services mixtes du ministère de l'Industrie pharmaceutique et du ministère du Commerce, sur certains produits pharmaceutiques dans diverses wilayas, afin de vérifier la disponibilité des médicaments ayant connu des ruptures, a-t-il précisé.

Entre-temps, il a expliqué le déroulement de ces missions de contrôle, qui comprennent les producteurs, les importateurs et les distributeurs. Celles-ci visent à vérifier le respect des programmes prévisionnels, à identifier d'éventuelles pratiques non réglementaires et à s'assurer que les stocks disponibles sont effectivement injectés dans le circuit de distribution, a-t-il indiqué.

De plus, l'expert pharmaceutique a évoqué la situation des médicaments en tension, précisant qu'elle est actuellement maîtrisée, avec entre 30 et 60 produits concernés, soit en rupture, soit en tension. Plus précisément, entre 20 et 30 sont disponibles mais difficilement accessibles, tandis que d'autres sont totalement indisponibles, bien que ces cas restent limités.

Dans ce cadre, il a confirmé que le marché national du médicament pourrait être impacté par les perturbations du marché international. Il a noté que parmi les causes principales de l'indisponibilité de certains médicaments figurent la dépendance aux matières premières importées, principalement d'Asie, les contraintes logistiques liées au transport international, ainsi que les choix économiques des laboratoires qui



privé de marchés plus rentables. Certains médicaments peu coûteux, autour de 200 dinars, ne sont pas fabriqués localement, leur production n'étant pas jugée économiquement viable, a-t-il indiqué.

Dans ce contexte, il a insisté sur la nécessité d'éviter les comportements négatifs influencés par les rumeurs, qui poussent à l'achat inutile de médicaments afin de constituer des stocks sans réelle nécessité, par mesure de précaution mal avisée. Il a également insisté sur une responsabilité collective pour garantir un accès équitable aux médicaments pour tous les citoyens.

Par ailleurs, il a souligné les efforts du ministère pour assurer la disponibilité des médicaments, notant que plusieurs produits ont été remis sur le marché et que les délais de réapprovisionnement sont estimés entre 48 heures et cinq jours, a-t-il affirmé.

Il a également indiqué que le syndicat des pharmaciens joue un rôle très important dans cette situation, en coordination avec les autorités et les opérateurs économiques. En outre, M. Bouchene a ajouté qu'au cours de ces dernières années, la production nationale

a connu une augmentation remarquable de divers biens, et que cette progression contribuera à réduire les coûts d'importation et à garantir la disponibilité de produits pharmaceutiques à des prix raisonnables, grâce à un système de remboursement et à une politique de régulation.

D'après lui, il est également nécessaire de diversifier la production locale afin d'éviter que certains médicaments ne dépendent d'un seul fabricant, ce qui constitue un facteur de risque en cas de défaillance, a-t-il insisté.

D'autre part, M. Bouchene a évoqué les projets industriels en cours, notamment un projet en partenariat entre un opérateur économique algérien et l'entreprise mère qui fabrique le produit en Allemagne. Il a indiqué que ce projet vise à produire localement le médicament « la lévothyroxine » (actuellement importé), avec le label du laboratoire d'origine. Les premières mises sur le marché sont attendues à l'horizon juin 2027, après les étapes nécessaires de stabilisation et de contrôle de qualité.

I.H

### ACCIDENTS DE LA ROUTE

#### 842 DÉCÈS ET PLUS DE 23.000 BLESSÉS EN 2025

Un total de 842 personnes ont trouvé la mort et plus de 23.000 ont été blessées dans des accidents de la route enregistrés en zone urbaine au cours de l'année 2025, selon un bilan rendu public mardi par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Lors d'une conférence de presse organisée au siège de la Direction de la sécurité publique à Alger, consacrée à la présentation du bilan annuel des activités des services opérationnels de la Sûreté nationale pour 2025, le chef du Service central de communication de la DGSN, le commissaire divisionnaire de police, Nassim Boutana, a déclaré que "19241 accidents de la route ont été enregistrés dans le territoire de compétence de la Sûreté nationale, faisant 842 morts et 23516 blessés".

Comparativement au bilan de l'année précédente, les accidents de la route ont enregistré une hausse de 1,91%, de même que le nombre de blessés (+2,49%) et de décès (+12,12%).

Concernant les activités de sécurité publique durant la même période, les unités de la Sûreté nationale ont enregistré "124.918 infractions routières, 226.206.7 contraventions routières et 33.041 infractions de coordination, avec la mise en fourrière de 38.884 véhicules".

Quant aux crimes de vol de véhicules, le même bilan fait état de 6.512 cas de vol impliquant 2.101 individus et de la récupération de 3.019 véhicules, soit 46% du total des véhicules volés.

RS

### HADJ 2026

## 8 CENTRES RETENUS À AÏN TEMOUCHENT POUR PRÉPARER LES FUTURS PÈLERINS

Le secteur des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya d'Aïn Temouchent a mobilisé huit (8) centres pour la formation et la préparation des candidats au Hadj, en vue de les initier à l'accomplissement des rites de ce pilier de l'islam, a indiqué, mardi, le directeur local du secteur, Abdelkader Bakhou.

Ces centres sont répartis à travers les huit daïras de la wilaya et proposent des cours théoriques et pratiques, notamment à l'aide de maquettes de la Kaaba. Les candidats au Hadj pour cette année y

reçoivent des explications détaillées sur la manière d'accomplir les rites, depuis le port correct de l'ihram jusqu'aux différentes étapes du pèlerinage, a précisé le même responsable.

Les futurs pèlerins bénéficient également d'orientations concernant les aspects administratifs à maîtriser, lors de leur déplacement vers les lieux saints, afin de représenter dignement leur pays dans l'accomplissement de ce cinquième pilier de l'islam, a-t-il ajouté. La formation, lancée au cours de cette semaine, est enca-

drée par des imams et des cadres du secteur des Affaires religieuses et des Wakfs, qui veillent à fournir toutes les explications nécessaires pour permettre aux candidats d'accomplir ce rite dans les meilleures conditions, selon le directeur.

Par ailleurs, les mosquées de la wilaya organisent, entre les prières du Maghreb et de l'Icha, des cours consacrés au Hadj et à l'importance de ce rite religieux, a-t-on souligné.

RS

### LA CARAVANE "SEMAINE DU HADJ" FAIT ESCALE À ORAN

La caravane "Semaine du Hadj", placée sous le slogan "De la satisfaction au bonheur" et dédiée à la formation et à la sensibilisation des pèlerins, a fait escale, mardi à la mosquée pôle "Abdelhamid Ibn Badis" à Oran. Le directeur des Etudes, de la Communication et des Relations publiques à l'Office national du Hadj et de la Omra, Mohamed Zerrouki, a indiqué à l'APS que la campagne de sensibilisation pour la saison 1447 H / 2026 se décline en deux volets.

Le premier est théorique, où le pèlerin reçoit une formation à distance via les moyens de communication et les supports de l'Office et du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, ainsi que tous les outils disponibles, notamment au niveau du Centre culturel islamique et des institutions sous tutelle. Le second volet est pratique : les cadres de l'Office ainsi que les différents secteurs partenaires dans l'organisation de cette saison assurent un accompagnement et une sensibilisation sur les rites du Hadj, a-t-il ajouté.

Il a également souligné que cette campagne, qui se poursuivra jusqu'au 15 du mois en cours, a pour objectif de renforcer la conscience religieuse et organisationnelle des pèlerins, de fournir des orien-

tations sanitaires et procédurales, et d'accompagner les pèlerins dans toutes les étapes de préparation à l'accomplissement des rites. A cette occasion, une maquette de la Kaaba a été installée, avec une présentation illustrant les différentes étapes des rites du Hadj, depuis l'état d'ihram jusqu'au tawaf d'adieu.

De son côté, le directeur local des Affaires religieuses, Lakhdar Keddari, a indiqué que cette caravane vient compléter une série de sessions de formation organisées dans les centres de formation, à travers les neuf daïras de la wilaya, portant sur les modalités d'accomplissement des rites du Hadj. Il a également révélé que le premier vol des pèlerins de la wilaya vers les Lieux Saints est programmé au départ de l'aéroport international d'Oran "Ahmed Benbella", le 2 mai prochain.

Pour rappel, cette caravane, dont le lancement a été donné, lundi, par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, sillonnera les wilayas de Constantine, Laghouat et Adrar, avant de s'achever à Alger, en coordination avec les services de l'Office national du Hadj et de la Omra.

RS

## FOOT/ CAN 2026 FÉMININE (PRÉPARATION) LES VERTES EN STAGE À ALGER DEPUIS HIER MARDI

La sélection nationale féminine de football a entamé, mardi, un nouveau stage de préparation à Sidi Moussa (Alger), dans le cadre de son programme en vue de la Coupe d'Afrique des Nations 2026, prévue du 25 juillet au 16 août prochains, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

À cet effet, le sélectionneur national, Farid Benstiti, a convoqué une liste de 26 joueuses, dont trois locales évoluant au CF Akbou.

Ce stage se poursuivra dans la capitale jusqu'au 10 avril en cours, avant le déplacement prévu à Johannesburg où les Vertes disputeront pour rappel deux matchs amicaux face à l'Afrique du Sud, les 14 et 17 avril.

Pour rappel, la sélection algérienne féminine de football avait disputé deux rencontres amicales début mars au Caire (Egypte) contre son homologue égyptienne remportées (3-0) et (3-2).

La sélection algérienne, qui prendra part pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, évoluera dans le groupe A, en compagnie du Maroc, du Sénégal et du Kenya. Lors de la précédente édition disputée en 2024 (déca-lée à 2025), les joueuses du coach national, Farid Benstiti, avaient réalisé une performance historique, en atteignant



les quarts de finale, avant de s'incliner devant le Ghana (0-0, aux t.a.b : 2-4). Les Algériennes avaient validé leur ticket pour la phase finale de la CAN-2026

après leur victoire en aller et retour face au Cameroun (2-1 à Oran et 1-0 à Douala) en octobre 2025.

RS/APS

## FUTSAL/ CAN 2026/ ALGÉRIE DEUX MATCHS AMICAUX FACE À L'EGYPTE AU CAIRE

La sélection nationale de Futsal a entamé, lundi, un stage de préparation à Alger qui se poursuivra jusqu'au 15 avril, dans le cadre de ses préparatifs en vue de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations CAN 2026. La première séance d'entraînement s'est déroulée à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf, précise la FAF sur son site.

Pour ce regroupement, le sélectionneur national, Noureddine Benamrouche, a convoqué une liste de 16 joueurs.

Les préparatifs se poursuivront dans la capitale jusqu'au 10 avril, avant le départ de la délégation vers le Caire, où les Verts affronteront la sélection égyptienne à l'occasion de deux rencontres amicales programmées les 12 et 14 avril, à la salle Dr Hassan Mostafa, située dans la ville du 6 octobre au Caire, selon la même

source.

Pour rappel, la sélection algérienne de Futsal avait validé en février dernier, son billet pour la phase finale de la CAN 2026, en dominant son homologue guinéenne en aller et retour (4-0,71).

### La liste des 16 joueurs convoqués

Gardiens de but: Tefaf (SC Paris), Si Chaib (Paris Acasa), Belouahri (CF El Kseur)

Défenseurs: Bessa (Paris Acasa), Ben Bacha (CF El Kseur), Bentaleb (AC Auzium), Riach (CF El Kseur), Djelloul (AC Auzium)

Milieux de terrain :Hammad (Paris Acasa), Bentout (Avion Futsal), Djebrani (AC Auzium), Touahria (AC Auzium), Bakkioui (Sabah Oran)

Attaquants: Zaghlal (Bouaraza FT), Ait Hamadouche (AC Auzium).

RS/APS

## CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE POWERLIFTING SENIORS ET MASTERS BORDJ BOU ARRÉRIDJ ACCUEILLERA LA COMPÉTITION LES 10 ET 11 AVRIL

Le Championnat d'Algérie de Power lifting seniors et masters messieurs aura lieu, vendredi et samedi prochains à la salle omnisports du 18 février à Ras El Oued, dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj, a-t-on appris, mardi, auprès des organisateurs. Cette manifestation sportive de force athlétique de deux jours, organisée par la Fédération algérienne de Bodybuilding, Fitness et Power lifting en collaboration avec la Ligue de wilaya de la discipline et la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, verra la participation de 180 athlètes, (130 seniors et 50 masters) dans huit catégories de poids de moins de 59kg à plus de 120kg, représentants 57 clubs, issus de 23 wilayas du pays.

La première journée prévoit le dé-

roulement des éliminatoires et finales des catégories de poids de moins de 59kg, -66 kg, -74kg et -83kg en seniors et masters dans les trois mouvements squat, couché et soulevé de terre. Ce Championnat sera clôturé, samedi, avec le déroulement des catégories de poids de -93kg, -105kg, -120kg et plus de 120 kg en seniors et masters. Selon le président de la Fédération algérienne de bodybuilding, fitness et power lifting, Kamel Nadjah, ce Championnat national constituera également une belle opportunité pour détecter de nouveaux athlètes seniors pour renforcer l'équipe nationale qui devrait participer au Championnat du monde de Power lifting, prévu en juin prochain en Lituanie.

RS/APS

## JUDO STAGE NATIONAL AU PROFIT DES ARBITRES FÉMININES LE 10 AVRIL À MASCARA

La Fédération algérienne de judo (FAJ) a annoncé l'organisation d'un stage national au profit des arbitres féminines, prévu le vendredi 10 avril 2026 à la salle des arts martiaux Kedir Ahmed, située au pôle sportif Sidi Said, dans la wilaya de Mascara.

Selon un communiqué de la direction technique nationale, ce stage s'inscrit dans le cadre des efforts de la fédération visant à promouvoir l'arbitrage féminin et à renforcer les compétences des arbitres, à travers un programme de formation alliant volets théorique et pratique. L'encadrement sera assuré par des experts spécialisés dans le domaine de l'arbitrage.

La même source précise que des arbitres de différents niveaux, à savoir wilaya, régional et national, prendront part à ce regroupement, favorisant ainsi l'échange d'expériences et l'harmonisation des pratiques arbitrales.

Le programme de la journée prévoit une session matinale de 09h00 à 12h00, suivie d'une session en après-midi de 15h00 à 17h00.

RS/APS

## JUDO / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2026 LA SÉLECTION NATIONALE FÉMININE EN PRÉPARATION À ORAN

La sélection algérienne féminine de judo a entamé, mardi à Oran, un stage de préparation en prévision des prochains Championnats d'Afrique 2026, prévus du 24 au 26 avril au Kenya, a indiqué la Fédération algérienne de judo (FAJ). Ce regroupement constitue une étape "préparatoire décisive" avant le déplacement de la sélection nationale au Kenya pour prendre part au rendez-vous continental. Afin d'aborder la compétition dans les meilleures conditions, les judokates ont entamé un programme d'entraînement intensif, axé sur le renforcement des volets physique et technico-tactique, en vue d'atteindre un niveau optimal de compétitivité, selon la même source. La Fédération algérienne de judo n'a pas dévoilé la liste des athlètes convoquées pour ce stage, ni la composition du staff technique encadrant la sélection. Les Championnats d'Afrique seniors de judo 2026 se dérouleront à Nairobi du 24 au 26 avril, avec les épreuves individuelles prévues les 24 et 25 avril, suivies de la compétition par équipes mixtes le 26 du même mois. Ce rendez-vous continental réunira l'élite africaine de la discipline et constitue une échéance majeure pour les judokates algériennes dans leur quête de performances et de qualification sur la scène internationale.

RS/APS

## FAF LANCEMENT À ORAN DU SÉMINAIRE "MA FIFA" JEUNES TALENTS POUR LES ARBITRES

Le séminaire "MA FIFA" dédié aux jeunes talents de l'arbitrage a débuté dimanche à Oran, dans le cadre du programme de formation continue mis en place par la Fédération algérienne de football (FAF), en partenariat avec la Fédération internationale (FIFA), a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel. Ce séminaire de formation qui se poursuivra jusqu'au 9 avril s'inscrit dans un cycle entamé depuis trois ans, visant à accompagner l'émergence d'une nouvelle génération d'arbitres prometteurs, souligne la même source. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le directeur national de l'arbitrage, Mehdi Abid Charef, qui a souhaité la bienvenue aux instructeurs FIFA ainsi qu'aux participants, tout en mettant en avant l'importance de ce type de regroupements pour le développement de l'arbitrage national. Ce séminaire regroupe 38 arbitres, dont quatre (4) femmes, engagés dans ce programme de formation. Les travaux sont encadrés par l'institutrice technique FIFA, N'dah François Tempa, ainsi que par l'instructeur physique FIFA, Nasreddine Cherifi. Au programme de ce stage figurent plusieurs activités alternant entre séances théoriques et exercices pratiques. Un test physique est notamment prévu ce lundi à l'annexe du stade Miloud Hadeff, afin d'évaluer la condition physique des arbitres participants. A travers cette initiative, la FAF réaffirme sa volonté de renforcer les compétences des jeunes arbitres et de préparer efficacement la relève du corps arbitral national.

RS/APS

## HUILE D'OLIVE

# PLUS DE 12 MILLIONS DE LITRES PRODUITS CETTE SAISON À TIZI OUZOU

**Environ 13 millions de litres d'huile d'olive ont été produits cette année à Tizi-Ouzou, soit le double de la production de l'an 2025, ont indiqué les responsables de la direction locale des services agricoles (DSA).**

Par Malika Azeb

**S**elon le chef de service de l'organisation de production et appui technique (OPAT) à la DSA, Nadir Boussa, plus de 12 615 504 litres d'huile ont été produits cette saison qui vient de s'écouler. Ce volume a été produit après trituration de 776 339 quintaux d'olives.

Le rendement moyen en huile a été de 16,25 litres par quintal, un chiffre moyen en comparaison avec les résultats habituels, alors que le rendement moyen en fruits est de 25,1 quintaux par hectare, a indiqué M. Boussa.

Selon ce responsable, la récolte s'est effectuée sur une superficie de 31 138 ha du verger oléicole de la wilaya, lequel s'étend sur une superficie totale de 38 092 ha. Quant aux 6 954 ha restants, ils ne sont pas encore entrés en production.

Malgré la production importante d'olives durant cette saison, qui était de 25,1 quintaux par hectare, le rendement en huile n'a pas été satisfaisant en raison des conditions climatiques qui ont affecté la production, notamment une faible pluviométrie durant la phase de lipogenèse (période où l'arbre produit de l'huile dans le fruit).

La récolte de cette saison a été également marquée par des épisodes pluvieux entraînant des retards dans la cueillette.

M. Boussa a fait savoir que la production de l'huile d'olive pendant la campagne 2024-2025 dans la wilaya de Tizi-Ouzou a été de plus de 5,5 millions de litres.



La production de cette année en huile d'olive a enregistré une augmentation significative, en raison de la récolte record de ce fruit qui a compensé le rendement en huile.

La campagne oléicole 2025-2026 a été caractérisée par la mise en service de quatre nouvelles huileries modernes acquises à travers des crédits d'investissement bonifiés par l'État, portant ainsi le nombre total à 337 huileries, dont 126 unités à chaîne continue.

Considérée comme un segment important de l'agriculture dans la wilaya de Tizi-Ouzou, l'oléiculture connaît un intérêt particulier de la part des responsables locaux du secteur agricole.

En effet, pour la deuxième fois, les responsables de ce secteur organisent la fête de l'olivier ou « Rahba N' Tzemourth », qui se veut un événement mettant en avant la place qu'a cet arbre dans le cœur des habitants de la région.

Placée sous le slogan « L'olivier,

l'arbre aux mille opportunités », la fête est organisée par la Chambre d'Agriculture de la wilaya de Tizi-Ouzou et la direction des services agricoles (DSA), en collaboration avec la direction de la culture et des arts, et parrainée par le wali de la wilaya de Tizi-Ouzou. Cette deuxième édition se tient du 7 au 9 avril 2026 au niveau de la maison de la culture Mouloud Mammeri. Elle constitue un rendez-vous rassemblant les professionnels de la filière issus de différentes régions du pays. Cependant, en dépit de l'intérêt porté par les responsables du secteur à cette filière et des résultats relativement en hausse chaque année, la wilaya de Tizi-Ouzou, considérée comme un acteur majeur en oléiculture en Algérie, reste modeste en matière de production comparée aux pays du Maghreb comme la Tunisie et aux pays méditerranéens tels que l'Espagne et la Grèce, qui dominent le marché mondial. L'huile d'olive algérienne

est faiblement représentée dans la consommation et la production par rapport aux pays de l'Union européenne, et ce malgré un savoir-faire reflété par des reconnaissances internationales des labels algériens à l'image de « Ifri » et Dahabia.

Classée au 8e rang à l'échelle mondiale, l'Algérie ambitionne de développer cette filière à travers l'augmentation de la production par la mise en place de systèmes modernes structurants incluant le conditionnement et la traçabilité, ainsi que le renforcement des superficies destinées à la culture d'oliviers, qui prévoit d'atteindre plus d'un million d'hectares d'ici 2030.

Bien que l'Algérie soit parmi les plus grands producteurs de l'huile d'olive, l'exportation de cette matière est loin derrière les leaders mondiaux en raison de la consommation de près de 90 % de la production localement. D'où le dicton algérien « zitna fi dqiqna ».

MA

## PATRIMOINE VESTIMENTAIRE

## RENCONTRE NATIONALE SUR "LA BLOUSA ENTRE AUTHENTICITÉ ET MODERNITÉ"

La bibliothèque principale de lecture publique "Mohamed Dib" de Tlemcen a abrité, mardi, une rencontre nationale consacrée au vêtement féminin dans la région ouest, intitulée "La blousa entre authenticité et modernité", organisée par le Centre d'interprétation à caractère muséal du costume traditionnel algérien et des pratiques populaires de Tlemcen (CIC).

Intervenant à cette occasion, le président du Haut Conseil de la langue arabe, Salah Belaïd, a mis en exergue l'importance de la transmission des métiers traditionnels aux jeunes générations, à travers, notamment, une mobilisation accrue des médias pour valoriser les travaux des chercheurs et le savoir-faire des artisans dans un langage accessible et incitatif.

"La préservation de notre héritage, qu'il s'agisse des coutumes, des traditions ou des vêtements, constitue un facteur de distinction, d'autant que la culture demeure le socle du développement", a-t-il affirmé. Pour sa part, Zakia Litim, du Centre national de recherche en

préhistoire, anthropologie et histoire, a indiqué que des études de terrain ont été menées sur la blousa dans les wilayas de Tlemcen, Aïn Temouchent et Sidi Bel-Abbes. Ces travaux ont permis de constituer un fonds documentaire conséquent, comprenant des photographies de costumes traditionnels et de parures anciennes propres à ces régions, ainsi que des témoignages recueillis auprès d'anciennes artisanes spécialisées dans la confection de ce vêtement, a-t-elle souligné.

Elle a, en outre, rappelé la place singulière qu'occupe la blousa dans la région Ouest, soulignant qu'elle a connu des évolutions mesurées qui la distinguent d'une région à une autre, traduisant ainsi la richesse et la diversité des pratiques socio-culturelles locales, tout en demeurant un symbole fort de l'identité féminine.

De son côté, le directeur du laboratoire d'études andalouses de l'Université de Tlemcen, Hichem Bensenoussi, a estimé que la préservation de ce patrimoine passe,

notamment, par son intégration dans les programmes scolaires, à travers des supports de lecture adaptés, mais aussi par la mise en place d'ateliers pédagogiques dédiés à l'apprentissage des métiers manuels et de la couture traditionnelle. Il a également plaidé pour l'élaboration d'un ouvrage scientifique de référence destiné aux chercheurs et aux étudiants universitaires.

La rencontre a réuni des enseignants et chercheurs issus de plusieurs universités du pays, donnant lieu à la présentation de diverses communications portant, entre autres, sur "La blousa de l'Ouest algérien : étude patrimoniale", "Le vêtement féminin dans l'Ouest algérien", "Les bijoux accompagnant les costumes traditionnels féminins", "Les garde-robes du patrimoine vestimentaire féminin en Algérie" et "Le parcours historique de la blousa oranaise".

En marge de cet événement, un défilé et une exposition de vêtements traditionnels féminins ont

été organisés, avec la participation d'artisans venus notamment des wilayas de Tlemcen, Mostaganem et Bechar.

Cette rencontre vise à promouvoir la blousa en tant que l'un des principaux marqueurs culturels et sociaux de l'Ouest algérien, à mettre en lumière son rôle dans la préservation de l'identité nationale et à encourager sa documentation, à travers des travaux académiques approfondis. Elle ambitionne également de soutenir les artisans et de valoriser leurs efforts dans la sauvegarde de ce patrimoine, a souligné la directrice du centre organisateur, Rachida Amer.

Il est à noter que le ministère de la Culture et des Arts a récemment déposé auprès de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) un dossier intitulé "L'art de la blousa et son ornementation dans le Grand Ouest algérien : savoirs, savoir-faire et rituels", en vue de son inscription sur la liste du patrimoine mondial.

RC

CE QUI EST BON POUR LE MONDE

# LES GUERRES OU LA PAIX ET LA PROSPÉRITÉ ?

## (2/2)

**Donald Trump est aussi un individu avec une longue liste de méfaits. En réalité, son dossier est de facto celui d'un individu condamné à de nombreuses occasions au tribunal criminel.**

Par Rodrigue Tremblay  
In mondialisation.ca

**E**n effet, selon l'encyclopédie Wikipédia, l'homme d'affaires en immobilier Donald Trump, dans ses affaires privées et juridiques personnelles, entre 1973 et 2016, (date de sa première élection à la présidence des États-Unis), a été impliqué dans plusieurs milliers d'affaires judiciaires, allant de litiges commerciaux multiples à des procès en diffamation, en passant par des contestations fiscales et des affaires intensives d'inconduite sexuelle.

En outre, une fois au pouvoir, Donald Trump a systématiquement abusé du prétexte de 'pouvoirs d'urgence' pour violer la Constitution américaine. Il sape fréquemment le fonctionnement des tribunaux en s'attaquant aux juges qui statuent contre ses penchants autocratiques. Il a joué aussi un rôle important dans l'assaut du Capitole du 6 janvier 2021, et il a tenté d'invalider illégalement les résultats de l'élection présidentielle de 2020. En d'autres termes, Donald Trump est une menace pour les institutions américaines.

À cela s'ajoutent les nombreuses accusations pour fraudes et pour corruption portées contre lui, dont celle d'avoir accepté un cadeau du gouvernement qatari : un Boeing 747 de luxe d'une valeur de 400 millions de dollars, sans oublier la manipulation des marchés financiers par des investisseurs près du pouvoir et bénéficiant manifestement d'informations privilégiées. Et la liste s'allonge de jour en jour.

— À tout prendre, D. Trump est un politicien vulgaire et qui n'a pas de classe : il est souvent malveillant, mesquin et odieux, quand il menace de bloquer l'ouverture d'un nouveau pont ou qu'il se réjouit honteusement de la mort d'une personne.

En fait, Trump ne projette pas l'image d'un chef d'État compétent et légitime, mais plutôt celle d'un chef de mafia, qui lance constamment des ultimatum agressifs qu'on ne peut refuser.

#### • La dissimulation illégale des dossiers Epstein se poursuit

pendant tout ce temps, le gouvernement Trump poursuit activement son opération de dissimulation du rôle de l'intéressé dans le scandale politico-sexuel de J. Epstein, lequel a réduit en esclavage plus d'un millier de jeunes filles mineures originaires de différents pays, dans un réseau international de pédophilie, au service de personnes riches et influentes et impliquant certains services de renseignements.

Il s'agit également d'un réseau international de trafic sexuel qui a reçu plus d'un milliard de dollars de diverses sources.

Tout cela est à peine connu, en violation flagrante d'une loi adoptée à la quasi-unanimité par le Congrès étatsunien, la « Loi sur la transpa-



rence des dossiers Epstein », et promulguée le 18 novembre 2025, laquelle exige que le gouvernement Trump rende public l'intégralité des documents contenus dans les dossiers Epstein, ce qui est loin d'avoir été fait.

#### IV) Comment un candidat aussi peu préparé que D. Trump a-t-il pu être élu à la présidence des États-Unis ?

Les historiens de l'avenir s'interrogeront sans doute sur les circonstances politiques et économiques particulières qui ont pu permettre à l'homme d'affaires Donald Trump d'être élu président des États-Unis.

En effet, comment un candidat aussi peu recommandable, condamné au criminel pour 34 chefs d'accusation de félonie, doté d'un caractère instable qui parfois frôle la démence, en plus d'être un individu impliqué dans le réseau international de prostitution de jeunes filles mineures de J. Epstein, son voisin et ami pendant quinze ans en Floride, a pu se hisser au poste de président des États-Unis ?

De même, les historiens auront sans doute du mal à expliquer comment Donald Trump a pu se maintenir au pouvoir pendant tant d'années, (2017-2021 et 2025-2026) sans être destitué pour cause, conformément à l'un ou l'autre des deux articles de la constitution américaine prévus à cet effet :

- Art. II, sec. 4 : (« Le président des États-Unis sera destitué de ses fonctions en cas de mise en accusation et de condamnation pour trahison, corruption ou autres crimes et délits graves. »)

- le 25<sup>e</sup> amendement : (« Lorsque le vice-président et la majorité des principaux responsables des départements exécutifs transmettent... au président pro tempore du Sénat et au président de la Chambre des Représentants une déclaration écrite attestant que le président est incapable d'exercer les pouvoirs et les

fonctions de sa charge, le vice-président assume immédiatement les pouvoirs et les fonctions de la charge en qualité de président par intérim. »).

Ce sont les deux articles qui ont été conçus expressément pour destituer un président qui a perdu les pédales.

Or, côté santé, il semble de plus en plus que Donald Trump, 79 ans, se fait traiter présentement pour la maladie d'Alzheimer et la démence, comme son père. Les membres du Congrès américain doivent en prendre note.

Ces derniers mois, en effet, Donald Trump est devenu un électron libre et une véritable menace mondiale. Il s'est lancé dans des guerres insensées à travers le monde.

Non seulement il a attaqué militairement le Venezuela pour mettre la main sur ses ressources pétrolières et il a déclenché une nouvelle guerre d'agression anticonstitutionnelle et déstabilisatrice contre l'Iran, avec aussi une intention manifeste de contrôler les réserves de pétrole de ce pays, mais il s'est aussi abaissé jusqu'à imposer, tel un tyran cruel, un embargo pétrolier illégal à Cuba, un petit pays en manque de carburant et d'électricité.

#### CONCLUSION

Selon de nombreux médecins, des neuroscientifiques et des psychiatres, l'homme d'affaires américain Donald Trump, âgé de 79 ans et actuellement président des États-Unis, voit son état de santé physique et mental décliner rapidement et même s'aggraver de jour en jour. Cela rend Donald Trump non seulement malade, mais aussi inapte à diriger un gouvernement, quel qu'il soit.

En effet, le comportement douteux et curieux du président américain en exercice, ses propos improvisés et ses insultes à tout-va, ainsi que ses politiques perturbatrices et parfois carrément idiotes, in-

diquent qu'il est trop incompetent et trop dangereux pour exercer la fonction de président des États-Unis.

De plus, son ignorance généralisée le pousse à changer constamment d'avis, ce qui l'amène à improviser et à modifier sans cesse ses positions, au gré de ses interlocuteurs. Ses politiques macroéconomiques, insensées et improvisées, ont été condamnées par la quasi-totalité des économistes qualifiés, tandis que ses raisons invoquées pour lancer illégalement des guerres arrogantes, destructrices et coûteuses contre d'autres pays ont été fortement critiquées.

Le chaos politique, économique et militaire actuel dans le monde est largement imputable à Donald Trump et à ses interventions débridées. Cela annonce non seulement des catastrophes humanitaires, mais aussi une grave récession économique mondiale. Cela présage également un déclin important de la réputation des États-Unis dans le monde.

Par conséquent, les membres élus du Congrès américain, et en particulier la majorité républicaine à la Chambre des représentants et au Sénat, devraient prendre des mesures concrètes pour mettre un terme au cirque politique quotidien de Donald Trump.

Ils devraient l'empêcher de concentrer tous les pouvoirs politiques entre ses mains, en violation flagrante de la Constitution américaine, et l'arrêter de lancer des guerres d'agression et des attaques économiques anticonstitutionnelles contre d'autres pays.

De plus, comme l'a clairement statué le tribunal de Nuremberg, les officiers militaires ont la responsabilité de ne pas obéir à des ordres illégaux de commettre des crimes de guerre et des atrocités.

Rodrigue Tremblay  
Professeur émérite,  
Université de Montréal

# Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

## L'ÂNE ET LE MARCHÉ (CONTE MALINKÉ - AFRIQUE DE L'OUEST)

Il y a de cela bien longtemps — en ces temps où les hommes et les animaux se comprenaient encore, un paysan croisa sur le chemin de terre l'âne d'un commerçant qui rentrait du marché.

L'âne marchait lentement, le dos courbé sous une lourde charge de nouvelles marchandises. Sa tête oscillait à chaque pas, ses yeux fixaient le sol rouge avec cette expression particulière des bêtes qui ont porté beaucoup et qui s'attendent à porter encore.

Le paysan, curieux et bavard comme savent l'être les hommes qui ont du temps devant eux, s'arrêta sur le bord du chemin et lança d'un air enjoué :

— Hé, l'âne ! Le marché a-t-il été bon aujourd'hui ? Ton maître a-t-il fait de bonnes affaires ?

L'âne s'arrêta. Il tourna lentement la tête vers l'homme, le regarda un long moment avec ses grands yeux profonds, puis répondit d'une voix posée, sans amertume, sans plainte — juste la vérité nue :

— Moi ? Je ne sais jamais si le marché est bon. Le paysan fronça les sourcils, surpris.

— Comment ça, tu ne sais pas ? Tu y étais pourtant, non ?

— J'y étais, oui. Mais voilà ce que je sais du marché : le matin, quand nous partons, mon maître me charge de lourds ballots — les arti-



cles qu'il veut vendre, les sacs de mil, les pagnes pliés, les jarres de beurre de karité. Je porte. Je marche. J'arrive au marché.

L'âne fit une courte pause, puis continua :

— Et quand le soir vient et que les affaires sont terminées, mon maître revient vers moi avec un sourire. Il a vendu. Il a acheté. Il a échangé. Alors il charge sur mon dos les nouvelles marchandises — ce qu'il a acquis, ce qu'il rapporte, les sacs plus lourds que ceux du matin.

Le paysan hocha la tête, écoutant.

— Alors dis-moi, toi qui as les mains libres,

comment je pourrais savoir si le marché a été bon ? Je pars chargé. Je reviens chargé. Entre les deux, il y a le marché — mais moi, je n'en vois que le poids.

Un silence s'étira sur le chemin. Le vent fit frémir les hautes herbes de la savane. Le paysan chercha quelque chose à répondre — et ne trouva rien.

L'âne reprit sa marche, lentement, sans se retourner. Et le paysan resta longtemps immobile sur ce chemin de terre, à regarder l'âne s'éloigner — pensant, pour la première fois, à tous les fardeaux que chacun porte sans jamais pouvoir poser à terre.

Morale

Nous regardons tous la vie des autres depuis l'extérieur — leurs succès visibles, leurs sourires de façade, leurs récoltes exposées. Mais personne ne voit ce que l'autre porte. Comme l'âne qui ne connaît du marché que le poids, chaque être humain traverse ce monde sous une charge que les autres ne voient pas. Avant de juger celui qui trébuche, demande-toi ce qu'il porte depuis le matin.

Publié par Oula'Iss Wattao sur Facebook dans Mythes, traditions, nature, le 5 avril 2026

## SYMBOLES DE GRANDEUR, DE SAGESSE ET DE TERREUR

Dans les régions d'Asie du Sud-Est, en particulier en Inde, les éléphants n'étaient pas seulement des symboles de grandeur ou de sagesse. Pendant des siècles, ils ont également été des instruments de justice... et de terreur. Ces animaux majestueux étaient entraînés par des sultans et des princes pour remplir un rôle impensable : celui de bourreaux. Ce n'était pas une simple exécution, mais un spectacle de contrôle absolu. Les éléphants savaient exactement quoi faire : ils pouvaient écraser les membres un par un, traîner des corps attachés à leurs pattes, prolonger la souffrance pendant des heures... jusqu'à donner le coup final. Un récit britannique de 1814 décrit une scène brutale à Baroda : un homme attaché à la patte d'un éléphant, chaque pas une dislocation, chaque mouvement un cri. Le châtimeur dura presque une heure... jusqu'à ce que, enfin, l'éléphant reçoive l'ordre d'en finir d'un seul coup de pied.

Pour les Européens, ce fut une horreur incompréhensible. Pour les gouvernants locaux, c'était la loi. Une justice publique, implacable et conçue pour inspirer la peur.

Avec l'arrivée de la domination britannique, ces pratiques ont disparu. Mais pendant des siècles, la « loi



de l'éléphant » fut la loi suprême : impitoyable, spectaculaire... et efficace.

Une histoire de plus sur la façon dont le pouvoir a su utiliser la douleur comme spectacle pour maintenir sa domination.

Publié par Amar Morsli dans Cultures et traditions universelles, le 6 avril 2026

## LES VRAIS BÂTISSEURS

Il y a plus de deux millénaires, les Romains construisaient des routes avec une telle précision qu'elles continuent d'étonner les ingénieurs modernes. Sans asphalte, sans machines, sans béton, ils créèrent des réseaux qui ont résisté à des millénaires d'usage, aux intempéries et aux guerres.

Chaque route obéissait à des règles de conception strictes : une géométrie exacte, un drainage adéquat et une superposition de matériaux — de grosses pierres en dessous, du gravier au-dessus, un lit de sable et des dalles de pavage parfaitement ajustées. Le tout façonné à la main, et pourtant plus solide que nombre d'autoroutes modernes qui s'effritent en quelques années.

L'ironie est frappante : à l'ère de la technologie, nous reconstruisons encore des routes chaque année, tandis que les voies antiques de Rome perdurent. C'étaient bien plus que de simples routes : c'étaient des monuments au savoir, à la patience et au génie intemporel de



la civilisation.

Publié par Amar Morsli dans Cultures et traditions universelles, le 6 avril 2026

## UN JOUR...



Un jour, tu réaliseras qu'il y a trop d'assiettes dans le placard.

Trop de pièces dans la maison.

Et que la télé reste allumée juste pour combler le silence.

Un jour, tu chercheras comment occuper tes journées...

Et tu repenseras à ce temps où 24 heures ne suffisaient pas.

Où tu t'enfermais dans la salle de bain pour avoir cinq minutes de calme.

Où les jouets traînaient partout.

Où les verres sales s'entassaient dans l'évier.

Un jour, tu marcheras dans une maison parfaitement rangée, mais vide.

Et tu comprendras que ce chaos d'autrefois... c'était de l'amour partout.

C'était la vie. La vraie. Celle de tes enfants.

Et tu repenseras à tous ces moments où tu disais :

"J'ai hâte qu'ils grandissent..."

Mais ce jour-là, tu donnerais tout pour revenir en arrière.

Juste une journée.

Avec du bruit, du désordre, des rires, des câlins volés...

Avec eux.

Parce que le silence reviendra.

Le calme aussi.

Mais ce tumulte épuisant ?

C'était la plus belle forme de bonheur.

Publié par Amar Morsli dans Cultures et traditions universelles, le 5 avril 2026



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:20	12:54	16:23	19:02	20:24

## MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

# LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA EN VISITE DE TRAVAIL ET D'INSPECTION EN 6<sup>E</sup> RÉGION MILITAIRE

**Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), effectue, à partir de mardi, une visite de travail et d'inspection en 6<sup>e</sup> Région militaire, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.\***

"Dans le cadre du suivi de l'exécution de la 2<sup>e</sup> phase du programme de préparation au combat 2025/2026, à travers l'ensemble des régions militaires, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué

auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, effectue, à partir d'aujourd'hui mardi 7 avril 2026, une visite de travail et d'inspection en 6<sup>e</sup> Région militaire", précise la même source.

La visite a été entamée depuis le siège du Commandement de la Région à Tamanrasset. Après la cérémonie d'accueil, donnée par le Général-major Mohammed Adjroud, Commandant de la 6<sup>e</sup> Région militaire, le Général d'Armée a observé un moment de recueillement à la mémoire du défunt moudjahid Hibaoui El-Ouafi, dont le siège de ce commandement porte son nom, et a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative, avant de réciter la Fatiha à sa mémoire et à celle des valeureux Chouhada.

Le Général d'Armée a, ensuite, procédé à l'inauguration du nouveau siège du Commandement de la 6<sup>e</sup> Région militaire.

Lors de sa rencontre avec les cadres et les personnels de la Région militaire, le Général d'Armée a prononcé une allocution d'orientation, suivie par visioconférence, par l'ensemble des personnels de la 6<sup>e</sup> Région militaire, à travers laquelle il a souligné que "l'ANP poursuit ses missions constitutionnelles avec rigueur et vigilance, afin d'assainir le pays des groupuscules terroristes résiduels, et maintenir la sécurité et la quiétude à travers l'ensemble du pays". "L'ANP poursuit l'accomplissement de ses missions constitutionnelles en



faisant preuve de veille et de rigueur, en vue d'assainir notre pays des groupuscules terroristes résiduels, et maintenir la sécurité et la quiétude à travers l'ensemble du pays", a-t-il indiqué, ajoutant qu'à ce titre, "les dernières opérations menées par nos unités militaires démontrent, de par leur qualité, la volonté et la détermination qui animent nos valeureux hommes pour éliminer ces criminels résiduels de la terre bénie d'Algérie, quels que soient les sacrifices à consentir". Dans ce sillage, il a relevé que la lutte implacable contre les réseaux de narcotrafic transfrontalier enregistre

"des résultats remarquables, illustrés par les quantités importantes de ces poisons, saisies par les détachements de l'ANP, en étroite collaboration avec les services de sécurité".

"Nos Forces ont pu, dans ce cadre, éliminer et arrêter des barrons et des réseaux de contrebande, qui tentaient de nuire à notre économie nationale", s'est-il félicité.

A cette occasion, le Général d'Armée a tenu à valoriser le travail professionnel des services de la sécurité de l'Armée, qui a contribué à la réédition d'un nombre important de terroristes.

"Dans ce contexte, et en valorisation

des résultats obtenus dans le cadre de la lutte contre la contrebande sous toutes ses formes, ainsi qu'en considération au travail professionnel accompli par les services de la sécurité de l'Armée, ayant contribué à la réédition d'un nombre important de terroristes, il m'est agréable de vous transmettre les encouragements de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, qui apprécie hautement ces résultats", a-t-il dit.

"Ces excellents résultats permettront, sans nul doute, d'acculer les criminels et les réseaux de contrebande et, par conséquent, de tarir les sources de financement et de soutien logistique du terrorisme à travers les passages frontaliers", a-t-il poursuivi.

Pour le Général d'Armée, ces résultats "confirment également la disponibilité de nos dispositifs opérationnels et leur grande capacité à relever efficacement les différents défis, qu'ils soient de nature sécuritaire complexe ou asymétrique, afin de renforcer notre sécurité nationale dans toutes ses dimensions et secteurs".

Au terme de cette rencontre, le Général d'Armée a écouté les interventions et les préoccupations des personnels de la 6<sup>e</sup> Région militaire, "qui ont affiché leur volonté de poursuivre les efforts, en vue d'accomplir au mieux les missions assignées, notamment en matière de sécurisation des frontières et de protection du territoire national contre tous les fléaux et les éventuelles menaces", conclut le MDN dans son communiqué.

RA/APS

## VISITE HISTORIQUE DU PAPE LÉON XIV EN ALGÉRIE

### UN MESSAGE UNIVERSEL DE DIALOGUE INTERRELIGIEUX

**La présidente de l'Association France-Algérie, Mme Ségolène Royal, a salué, mardi, la visite historique que le Pape Léon XIV effectuera la semaine prochaine en Algérie, y voyant un "message universel" en faveur du dialogue interreligieux et de la réconciliation entre les peuples des deux rives de la Méditerranée.**

Dans un post publié sur les réseaux sociaux, Mme Royal a mis en avant la portée hautement symbolique de ce déplacement pontifical, "intervenant au lendemain de la célébration des Pâques, fête la plus sacrée de la chrétienté".

"Le symbole du dialogue entre les religions, fait de respect et de fraternité, est remarquable, puisqu'après avoir célébré Pâques, fête la plus importante pour les chrétiens, le Saint-Père se déplace en Algérie, pays à majorité musulmane, à l'invitation du président de la

République, M. Abdelmadjid Tebboune", a-t-elle écrit.

La présidente de l'Association France-Algérie a également rappelé que "le Pape vient aussi sur les traces de St Augustin, algérien né à Thagaste, évêque d'Hippone", dont "l'œuvre a profondément marqué la pensée chrétienne, notamment en France, où ses écrits ont été étudiés dès le Moyen Age jusqu'à nos jours dans les universités".

Mme Royal a, enfin, souligné la portée universelle du programme pontifical, en allant sur les lieux emblé-

matiques, comme le Monument des martyrs, Djamaa el-Djazair, la basilique Notre Dame d'Afrique, puis à Annaba, sur le site archéologique d'Hippone et la basilique St Augustin. "C'est un message universel qui est donné : le dialogue, l'écoute et la réconciliation sont toujours possibles, au service du bien-être des peuples, même lorsque les blessures historiques sont profondes", a-t-elle ajouté.

RA

## 4<sup>E</sup> ÉDITION DU PRIX CADETS DE LA CULTURE

### OUVERTURE DES CANDIDATURES

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé mardi dans un communiqué l'ouverture des candidatures pour la 4<sup>e</sup> édition du prix "Cadets de la culture", dédiée cette année à la mémoire du défunt romancier Abdelhamid Benhedouga (1925-1996).

Les créateurs souhaitant participer sont invités à déposer leurs dossiers au siège du ministère de la Culture et des Arts, sis au Plateau des Annassers (Kouba, Alger), ou par voie électronique à l'adresse : cadetsculture@m-culture.gov.dz, précise le commu-

niqué, soulignant que la date limite de réception des œuvres a été fixée au 20 mai prochain.

Créé en 2023, ce prix annuel vise à encourager les jeunes créateurs et à les inciter à persévérer dans les domaines de la création culturelle et artistique. Il ambitionne également d'apporter une valeur ajoutée à la scène culturelle algérienne et d'accompagner les jeunes talents dans les catégories artistiques, plastiques et littéraires.

Le prix concerne deux catégories, la première

porte sur "la musique et l'interprétation" (chant, représentation théâtrale, télévisée ou cinématographique), en sus des arts plastiques (dessin, sculpture et bande dessinée), tandis que la seconde catégorie porte sur "les œuvres littéraires" (narration, conte pour enfant, roman et poésie).

Le concours est ouvert pour les enfants et les jeunes créateurs algériens résidant à l'intérieur du pays et à l'étranger, dont l'âge varie entre 7 et 16 ans.

RC